

60^e

1938 - 1998

Historique de la station des Paccots
et des 60 ans du GPC



L'ÉCHO des hauts
LE MAGAZINE DU GPC
Châtel-St-Denis/Les Paccots



Edition spéciale N°20 - Juin 1998

REALISATION PLAQUETTE

Rédaction

Pierre Baatard

Publicité

Jean-Marie Berthoud

Rémy Gilliéron

Services renseignements

Elisa Klink

Tél. 948 84 56

Comptabilité

Xavier Quartenoud

Banque

Crédit Suisse, Châtel-St-Denis

Compte 251.934-90-3 - CCP CS 17-135-8

Editeur

Groupement des Propriétaires de chalets et appartements

Imprimeur

GEC Impression S. à r.l., tél. 024/434 16 66

Adresse correspondance: «GPC», Case 167,
1619 Les Paccots



EDITORIAL

Il y a près de 70 ans, l'Europe était secouée par de nombreux événements pénibles et graves qui précédèrent cette année 1938 nous intéressant spécialement aujourd'hui: krach de 1929, chômage, dévaluation du franc de quelque 30 %, misère pour certains, angoisse face à l'avenir...

1938... Année critique sur le plan politico-militaire en Europe: le 11 mars les troupes allemandes entrent en Autriche, c'est l'Anschluss; le 14 mai, la Suisse recouvre sa neutralité absolue; le 29 septembre, les quatre grandes puissances, représentées par Hitler, Mussolini, Daladier et Chamberlain, tiennent à Munich la célèbre conférence européenne.

En Suisse, on se demande si nos autorités et notre pays seraient capables de résister à la crise économique si aigüe, à la lutte des classes, aux mouvements politiques de droite et de gauche. Un véritable tournant s'amorce très nettement. La Suisse se trouve au centre d'un cyclone déchaîné sur l'Europe entière et en cette année 38, bercés d'illusions, nous croyions encore que tout cela aboutirait à une tempête dans un verre d'eau... On connaît la suite !

C'est dans cette période agitée, dans ce climat peu propice que des hommes trouvèrent le temps de penser et de défendre leurs intérêts: par égoïsme ou simplement parce qu'ils étaient persuadés que l'avenir allait miraculeusement s'arranger ?

Non ! Tout d'abord ils se réunirent par nécessité, mais aussi surtout pour nouer des contacts d'amitié, car à cette époque le nombre de chalets et autres établissements ou constructions n'était pas très important dans cette région des Paccots. Puis germa l'idée de créer une équipe, une association, avec un comité, des statuts et «tout le tremblement» ! Ces premiers statuts portent la date du 5 décembre 1938 avec la première dénomination du «Groupement des propriétaires de chalets de la région de Châtel-St-Denis» et dont le texte (simple tout en étant complet) figure dans la présente publication.

Il ne saurait être question, en quelques pages, de retracer l'historique des soixante années de notre Groupement. Cependant cet anniversaire nous incite à faire une analyse et un bilan en remontant quelque peu dans le temps et constater que notre société a rempli souvent et entièrement son rôle par ses activités dont le but a été d'emblée déterminé dans ses statuts initiaux.

Hommage donc aux membres fondateurs qui ont pris l'initiative de lancer cette association pour remplir au mieux leurs premières tâches et remercions-les. Merci aussi à ceux qui ont repris le flambeau et qui l'ont transmis



a.marilley^{sa}

Un magasin moderne
tout près de chez vous

téléphone 021 948 70 16
CHATEL-ST-DENIS

Gec
impression

Un éventail de services

1426 Concise

Tél. 024/434 16 65 - Fax 024/434 16 92

J.-M. Giesser, Savigny

Tél. 021/781 12 46

Natel 079/446 24 26



Boucherie-Charcuterie
F. BLANC
Grand-Rue 77
Tél. 021/948 73 77
1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS Succursale à BLONAY
021/943 28 54
Service traiteur
Spécialité de fumé de campagne
Livraison à domicile
Fermé jeudi après-midi

Revêtement d'intérieur sans joint
pour murs et plafonds

MUROFLOC

Fabricant et Distributeur
CRETEX Sarl

En Verdan 1615 Bossonens Tél. 021/948 80 59 - Tél. 021/947 49 45
Natel 079/632 46 75 - Fax 021/947 55 50

à leurs successeurs, avec leur foi et leurs idéal. Félicitons-les tous pour leur contribution féconde à une œuvre qui leur était chère, et qui l'est encore aujourd'hui, et à ce Groupement qui ne l'était pas moins et qui le reste toujours.

Amitié, camaraderie, défense commune, apports divers afin de faire connaître leur région - parallèlement avec les autorités et la Société de développement - pour en profiter eux-mêmes pleinement.

Que tous ceux qui, par leur travail désintéressé et leur dévouement, ont contribué au cours des ans à maintenir notre Groupement à ce qu'il est en ce sixième anniversaire. Qu'ils soient ici remerciés, de même que vous tous, les membres ! Combien sont-ils avec vous à avoir figuré dans les «fichiers»

de la société en 60 ans ? Membres disparus, ayant acquis, revendu ou quitté leur chalet, leur appartement, sans oublier ceux qui actuellement perpétuent la solidité et la raison d'être du GPC.

A vous tous, merci de nous lire, de nous consacrer quelques instants de votre temps, à ceux qui ont répondu à notre appel, représentants des autorités, écrivains ou fournisseurs d'archives, de photos, de souvenirs. Il nous est agréable d'exprimer notre vive gratitude pour leur précieux appui, moral et matériel, ainsi que vos messages, vos vœux, votre soutien. Et mentionnons nos annonceurs sans qui nous n'aurions pas pu réaliser cette plaquette-anniversaire, car depuis la première édition de notre «Echo des hauts», nombreux furent fidèles par leur apport publicitaire. Notre périodique témoigne tout à la fois la vitalité et l'importance que nous portons à l'information en général.

La modeste monographie que nous vous remettons aujourd'hui et évoquant nos annales est le résultat de nombreuses recherches. Incomplète certes, elle rappelle toutefois beaucoup d'étapes de notre station des Paccots. Il y manque la mention de bien des faits peut-être importants. Si des dates ou des erreurs s'y sont glissées, excusez le rédacteur ! De toute façon, vouloir citer tous les travaux, toute la correspon-



roul sport
les paccots

Tél. (021) 948 78 86

Ouvert tous les jours d'octobre à avril



LOCATION SKI - SNOWBOARDS - RAQUETTES A NEIGE - PATINS A GLACE

Verres de contact



1618 CHÂTEL-ST-DENIS - La Place

Tél. 021/948 75 32

L'avenir avec énergie



ENTREPRISES ELECTRIQUES FRIBOURGEOISES
FREIBURGISCHE ELEKTRIZITÄTSWERKE



Fourniture de
bois de cheminée

Transport avec Unimog

Abattage d'arbres

Auberge du Lac des Joncs

Ouvert toute l'année - Cuisine soignée - Altitude 1300 m.

Famille François Genoud - 1619 Les Paccots - Tél. 021/948 71 23

dance échangée, les réclamations, les interventions du GPC pour obtenir la concrétisation de certaines réalisations (ordures, eau, égouts, routes, poste, camping, places de sports, etc., etc.) sans oublier les très nombreuses réunions, assemblées, fêtes, soupers ou autres manifestations, le plus souvent avec la collaboration ou d'entente avec les autorités, la Société de développement, les Clubs, les propriétaires; vouloir citer tout ce qui s'est échelonné durant ces 60 années aurait nécessité l'édition d'un «roman-fleuve» en lieu et place de cette plaquette-souvenir. Nous avons préféré y intégrer des événements divers concernant l'ensemble de la station et non seulement le GPC.

Que notre Groupement vive et prospère de nombreuses années encore. Bons vents pour son futur et pleine réussite des manifestations organisées à l'occasion de ce 60^e anniversaire

Pierre Baatard, «historien» et rédacteur (membre du comité durant 40 années).



SERVICE CHALETS

location de chalets et
appartements de vacances
tél / fax 021/948.76.37

1618 CHATEL-ST-DENIS

Mobilière Suisse...
notre manière
de régler les sinistres
a fait notre
réputation

Mobilière Suisse
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Charles Chaperon, agent local, Les Paccots
Pascal Geinoz, conseiller, Châtel-St-Denis
AGENCE DE CHATEL-ST-DENIS

Super Marché

Michel Colliard

Fruits – Vins – Boissons

Les Paccots

Tél. 948 76 15 (ouvert le dimanche)

Châtel-St-Denis

Tél. 948 70 91

BUFFET DE LA GARE

CHATEL-ST-DENIS

A la brasserie :

- menu du jour
- carte de brasserie
- quinzaines et spécialités de saisons

Tout le personnel, Christiane
et Jean-François Litzistorf se réjouissent
de vous accueillir. Tél. (021) 948 70 80.



LE PATRON AU FOURNEAU !

Au 1er, restaurant :

- cuisine régionale et française
- menu d'affaires et de fêtes

Au 1er :

- salle pour banquet
(20 à 60 personnes)
- salle pour séminaire (20 personnes)

LES PRÉSIDENTS DU GROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS DE LA RÉGION DE CHÂTEL-ST-DENIS - LES PACCOTS

1938 - 1948	Charles GRIVAT
1948 - 1949	Louis DESARZENS
1949 - 1950	Ernest MAGNENAT
1950 - 1965	Roger DISERENS

- dès 1938, sercraire-caissier,
membre du comité puis président,
ensuite membre du comité qu'il quitte
en 1968, après son élection en qualité
de président d'honneur.

1965 - 1975	Pierre BAATARD
-------------	----------------

- au comité dès 1958, comme secrétaire,
caissier, puis président; reste membre
du comité dès 1975 jusqu'en 1998.

1975 - 1980	Félix PICCOT
1980 - 1989 *)	Robert GEORGES
1989 - 1998 *)	J.-Jacques GIESSER

- président ad interim la première année il
accepte ensuite la présidence à part
entière. Gravement atteint dans sa santé
à l'automne 1997, le vice-président,
Rémy Gilliéron, assume l'interim jusqu'à
l'AG de 1998.

*) Les statuts en vigueur actuellement, daté du 28 avril 1979, stipulent à l'art. 16,
chi.5: Les membres sont rééligibles. Le président ne peut pas être réélu plus de 2 fois;
son mandat n'excédera pas 9 ans.

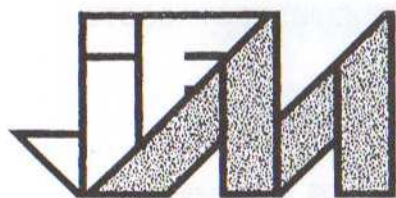


Préfecture de la Veveyse

Contrairement à une demoiselle qui tient à rester
coquette aussi longtemps que possible, un groupe-
ment comme le vôtre n'a pas à se préoccuper de son
âge. C'est même tout le contraire: plus il souffle de
bougies, plus il force l'admiration, plus il est crédible.

Votre groupement, votre société, détient le précieux
élixir de jouvence tant convoité. L'arrivée régulière de
forces nouvelles lui assure une éternelle jeunesse.

Je vous félicite de rester si jeunes, si actifs, si dyna-
miques à 60 ans. Je vous félicite pour l'état d'esprit dans lequel, à l'image du
chalet qui se fond dans le paysage des Paccots, vous avez soin, dans toutes
vos actions, de rester en parfaite harmonie avec cette nature, si belle, et avec
les gens qui vous entourent.



MAÇONNERIE
CARRELAGES
CHEMINÉES

Jean-François Maillard

FAX 021/948 77 42 1618 CHÂTEL-ST-DENIS ☎ 021/948 84 07

RESTAURANT LES ROSALYS

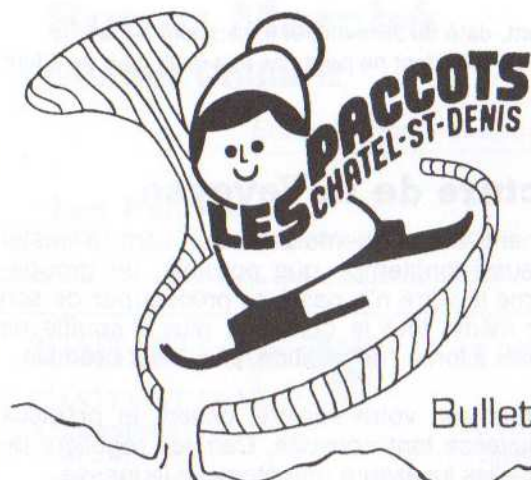
- Toute l'année: spécialités du chalet

- En été: grillades au feu de bois

- En automne: la chasse de nos forêts



1619 LES PACCOTS Tél. 021 948 80 80



*La crème
du Ski*

Bulletin d'enneigement

24h/24 au (021) 948 90 90



Notre commune fête dans l'enthousiasme le 60^{ème} anniversaire du groupement des propriétaires de chalets.

Pour saluer cet événement, permettez-moi, tout d'abord, de rendre hommage aux pionniers de 1938, qui ont fondé l'association, lui donnant une assise solide, capable de résister à l'épreuve du temps.

Ils étaient quinze membres, propriétaires de chalets, de clubs, tous engagés, pour développer "Les Paccots", station qui réunissait chaque dimanche les fervents et vaillants skieurs venus de Lausanne et de la Riviera.

L'histoire du groupement connaît quelques similitudes avec celle des remontées mécaniques, qui, le 8 janvier 1938, inaugurent le ski-lift de Corbetta, 3^{ème} installation construite en Suisse romande. Ils sont astucieux en diable, ces «mordus» des Paccots, qui au cours des ans, construisent, installent, rénovent et donnent à notre station son visage charmeur, teinté de discétion et de sérénité. Soucieux de préserver notre patrimoine alpestre, les propriétaires de chalet, avec d'autres, ont eu à coeur d'assumer un aménagement harmonieux des espaces naturels, entre ciel et terre.

En ce jour de fête, je voudrais avec largesse, distribuer des brassées de mercis, aux Présidents d'hier et d'aujourd'hui, aux membres des comités successifs, à tous ceux qui ont donné tant d'eux-mêmes, pour que notre station s'ouvre à la modernité sans trahir son passé.

Le groupement des propriétaires de chalets a 60 ans. Qu'il reste fort et qu'il prenne encore de l'âge. Tels sont les vœus de l'autorité châteloise et de la population que nous représentons. !

R. M. Ducrot, syndic

L'essentiel est invisible



Il y a ce qui se voit ...

Et il y a ce qui ne se voit pas !

Et c'est ce qu'on ne voit pas qui est le plus beau !
En écrivant l'historique des 60 années d'existence du Groupement des Propriétaires de chalets aux

Paccots, l'auteur de la plaquette-souvenir relate les activités, les décisions et le travail des initiateurs du groupement, le développement visible et harmonieux de la modeste et idyllique station touristique des Paccots.

Le comité toujours à l'affût de réalisations possibles pour rendre plus agréable et plus conviviale la vie aux Paccots, a contribué efficacement à l'aménagement des chemins et infrastructures nécessaires au développement de la station. De tout cela et de beaucoup d'autres choses encore, on





PARATONNERRE

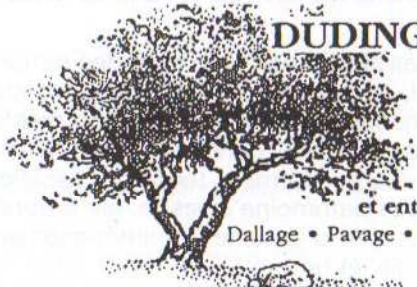
Protection contre la foudre

Mise à terre

Concessionnaire E.C.A.I.

Subvention FR 25% subvention VD 40%

1808 LES MONTS-DE-CORSIER Tél : 021/922.34.82
1618 CHATEL-ST-DENIS Natel: 079/409.30.39



DUDING & BURRI Châtel-St Denis

Paysagistes

Tél. (021) 948 83 32

Création
et entretien de jardins

Dallage • Pavage • Murets • Escaliers
Plantation
Taille fruitière et ornementale

*Pour vos réfections,
transformations et agrandissements !
Une bonne adresse:*

MENUISERIE M + F

Norbert Berthoud

Echafaudage
Sablage
Isolation
Couverture ETERNIT

Route de Vevey 61
1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021/ 948 76 78
Fax 021/ 948 07 60

peut faire un bilan et même donner des chiffres. Et cela mérite bien la reconnaissance non seulement de ceux qui possèdent un chalet dans cet agréable site, mais aussi des gens de passage ainsi que des habitués de ces lieux.

Mais le plus beau, le plus important ne se laisse pas chiffrer; aucun bilan ne peut en rendre compte. C'est la somme de tout ce qui s'est passé dans le cœur d'hommes et femmes qui ont donné de leur temps et de leurs forces pour rassembler, pour unir dans l'amitié ces familles venant de tous les horizons, afin d'en faire une communauté où l'on se reconnaît, se retrouve et se réjouit dans un climat fraternel. Cette force invisible a un nom: c'est l'amour. Dès le début, les initiateurs de la station ont compris qu'il fallait entretenir cette flamme. Avec M. l'abbé Bernard Kolly, le curé de Châtel-St-Denis, ils ont voulu un espace spirituel de silence et de paix où chacun sans distinction de religion puisse venir se ressourcer, dire au Seigneur ses espérances, et sa reconnaissance pour continuer la route. C'est ainsi qu'est née la chapelle de N.D.-des-Neiges, signe qui rappelle à tous que l'essentiel de nos vies est invisible, il est au dedans des cœurs, il nous fait regarder vers en-haut... (voir texte en fin de la plaquette).

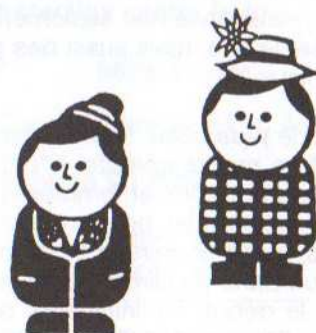
Abbé Henri MURITH



La chapelle, 5 août 1935

LES PACCOTS CHÂTEL-ST-DENIS

Animation touristique



Renseignements: **Office du tourisme**
1619 Les Paccots
Tél. 021/948 84 56 Fax. 948 07 66

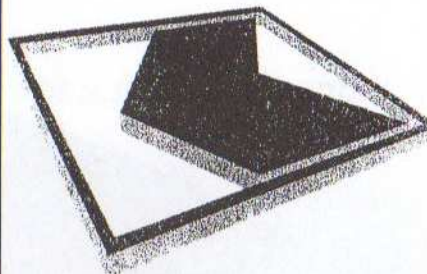
Heures d'ouverture:	lundi-samedi	de 09.00 h. à 12.00 h.
Horaire spécial juillet et août	lundi-vendredi	de 09.00 h. à 12.00 h.
		de 15.00 h. à 17.00 h.
<i>Fermé le dimanche</i>	samedi	de 09.00 h. à 12.00 h.

Bernard PERISSET

Transports,
Vidange fosses septiques,
Curages canalisations.

1671 RUE

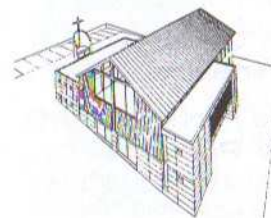
Téléphone 021/909 50 20



Succursale de
Châtel-St-Denis

Tél. 021/948 70 24

 **Banque Cantonale
de Fribourg**



Mot de la paroisse Réformée de Romont - Châtel, district de la Veveyse

La paroisse réformée de Romont - Châtel-St-Denis, district de la Veveyse, présente ses compliments au GPC. Parmi les 15 communes qu'elle englobe, elle se réjouit de pouvoir compter une station de villégiature telle que les Paccots et souhaite servir les habitants, vacanciers et résidents du mieux qu'elle peut.

Depuis la création de la paroisse en 1951, le nombre de protestants venus s'installer dans notre district n'a cessé de croître. De 40 en 1956, le nombre est passé à 1750 personnes. Cette importante croissance a permis la création d'un poste pastoral et l'édification, à Châtel, d'un centre paroissial tout neuf, ce qui est plutôt exceptionnel en cette fin de siècle ! (voir texte en fin de la plaquette).

Depuis la mise en service du nouveau centre paroissial, les protestants de la Veveyse tout entière ont à leur disposition un lieu de rencontre agréable et convivial. En plus des autres activités qui s'y déroulent chaque semaine, le culte y est célébré 3 fois par mois, les 2^e, 3^e et 4^e dimanches, à 10 h.

Bienvenue à tous et à toutes !

Si vous le souhaitez, les pasteurs se feront un plaisir de vous rencontrer. Vous pouvez les atteindre au 948 77 00 ou 948 86 05.

La paroisse réformée de Romont - Châtel-St-Denis souhaite au GPC une fête réussie et pleine de bonnes surprises ce 27 juin prochain !

Florence et Pierre-Philippe Blaser, pasteurs



Renseignements
Centre de vacances
et de séminaires
Chemin de l'Ermitage 40
1619 Les Paccots
Tél. 021 948 98 00
Fax. 021 948 98 11



Charrière Henri
Vidange de fosses septiques
Curage de canalisation
Le Reposoir 1625 Sâles
Tél. et fax: 026/655 17 28
Natel: 079/434 94 56

Ensemble, plein d'énergie !

CELSA
PRODUITS PÉTROLIERS

Tél. 026 / 919 86 00



Tél. 026 / 919 86 06

Dépôt régional : Alexandre Pilloud Châtel-St-Denis 021 / 948 88 72

Denis Liaudat

Machines et outils forestiers
Service STIHL Fraises à neige
Tondeuse à gazon Yamaya
Vente et réparations

Route des Paccots
1618 Châtel-St-Denis



☎ (021) 948 83 26



**Le comité et ses activités
depuis la dernière
assemblée générale 1997,
jusqu'en juin 1998**



Durant cet exercice 1997 / 1998, le comité s'est réuni deux fois avant l'automne puis une fois par mois pour les préparatifs de notre 60^{ème} anniversaire en 1998. Dès le mois de juin, une commission de 3 membres: J.-J. Giesser, P. Baatard et R. Gilliéron ont entrepris les réservations et démarches diverses. Dès le mois d'octobre, J.M. Berthoud est venu compléter notre commission à la suite de l'absence de notre président.

Selon l'habitude, le comité se réunit à tour de rôle chez l'un de ses membres.

Au moment où paraîtra cette plaquette, les travaux de préparation pour fêter dignement notre 60^e anniversaire en seront à la phase finale. Nous disons un grand MERCI à notre ami Pierre Baatard, rédacteur, archiviste et «historien» sans qui, grâce à ses 40 ans de comité, dont 10 ans de présidence, notre plaquette commémorative ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Merci aussi à tous les amis du comité pour leur collaboration et ceci dans un esprit de camaraderie et d'amitié réciproque.

Actuellement, le comité en charge est formé de:

Jean-Jacques Giesser, président - Rémy Gilliéron, vice-président - Xavier Quartenoud, caissier - Jean-Marie Berthoud, secrétaire - membres: Pierre Baatard, Elisa Klink, représentante de l'Office du Tourisme, Roland Mischler, Roland Jotterand et Jean-Marc Giesser, fils de notre président, qui a accepté de nous rejoindre, étant donné qu'il est l'imprimeur du GPC.

Si nous avons la joie de fêter le 27 juin le 60^e anniversaire de notre Groupement en présence de nos membres, des autorités et amis des Paccots, c'est cependant avec beaucoup de peine que nous devons déplorer l'absence de notre cher Président Jean-Jacques Giesser qui a été durement touché dans sa santé le 5 octobre 1997. Je tiens à relever ici notre attachement à notre ami Jean-Jacques qui, durant 9 années, a présidé le GPC d'une façon exemplaire et amicale, sans oublier ses excellentes relations avec les autorités châtelaises et tous ceux qui eurent le privilège de le cotoyer.

Très entouré par sa famille et tout spécialement sa compagne, Jean-Jacques Giesser a la volonté et le désir intense de vivre malgré son handicap. Nous formons nos vœux les plus sincères pour qu'il puisse jouir longtemps du



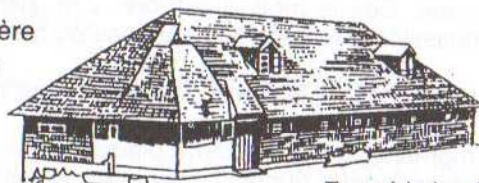
Chalet-Restaurant
1619 Les Paccots

Raoul Colliard

Réservez vos tables !
Tél. (021) 948 07 00

Démonstration de la
Fabrication ancestrale du Gruyère
ou du Vacherin fribourgeois

Tous les jours dès 11 h.
du mardi au samedi
de mai à octobre pour fabrication



Fermé le lundi

winterthur

Winterthur-Assurances

Patrick WAGNIERES
Diplômé fédéral

Le Centre
1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021 948 88 44
Fax 021 948 88 21



Alexis Pilloud

Les Granges
1618 Châtel-St-Denis

- Ferblanterie
- Couverture
- Etanchéité
- Chauffage
- Sanitaire

Tél. 021/948 75 66 Natel 079/417 94 26 Fax 021/948 00 17

cadre magnifique de son domicile de Lutry, ainsi que dans son chalet «Le Pain d'Anis» aux Paccots.

Cher Jean-Jacques, tous tes collègues du comité, ainsi que tous tes amis des Paccots te remercient sincèrement et te souhaitent la meilleure amélioration possible, sans oublier toute notre affection à ta chère compagne.

Rémy Gilliéron, vice-président



Le Comité actuel

UN GROUPEMENT, SON ENVIRONNEMENT, SON HISTOIRE

Premières étapes du développement touristique des Paccots

LES PACCOTS, lieu-dit de la commune de Châtel-St-Denis, c'était tout d'abord la dénomination du grand pâturage situé à 1000 mètres d'altitude environ, avec en son centre un chalet d'alpage désigné également sous cette appellation.

Dès avant 1910, des randonneurs, des alpinistes découvrent et apprécient cet endroit qui, après leur approche à pied, à cheval, en traîneau, en faisaient leur première halte principale avant de poursuivre leur chemin vers les alpages supérieurs ou y rester pour un casse-croûte avant de redescendre sur Châtel. Aujourd'hui, le pâturage a presque perdu sa vocation et le chalet n'est plus qu'un souvenir depuis qu'un soldat distrahit l'incendia en brûlant de la «paperasse» à l'extérieur.

GARAGE-CARROSSERIE Des NARCISSES



SAVOY SA

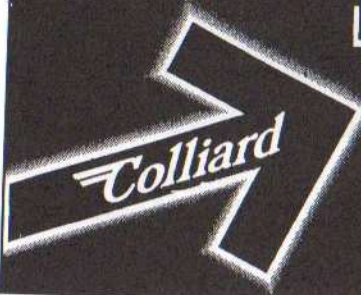
ROUTE DE MONTREUX
1618 CHATEL-ST-DENIS

TEL. 021/948 72 55
NATEL 079/212 81 58

«La Suisse» Assurances

Bertrand Yerly
Conseiller en assurances

Bâtiment 13-Cantons - Tél. 021/948 72 44 - 1618 Châtel-St-Denis



L'ENERGIE AU MEILLEUR PRIX

essences, diesel et mazout
sécurité d'approvisionnement
livraisons impeccables

(021) 948 70 33

Colliard SA 1618 Châtel-St-Denis





ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Raymond Emonet S.A.

1617 TATROZ-REMAUFENS

Tél. 021 / 947 41 74

Le chemin de fer facilitant le transport des touristes, rapidement le nom de «LES PACCOTS» s'étendit dans toute la région pour désigner l'endroit où l'on se rendait.

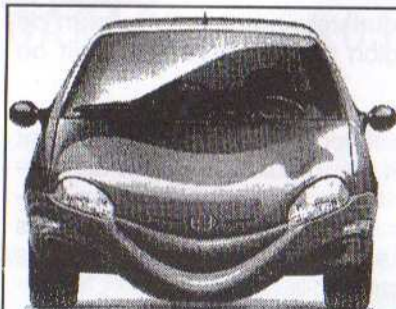
Dès 1910 environ, les Lausannois, les Châtelois et bien d'autres encore ont pris d'assaut timidement puis de plus en plus nombreux les terrains de Corbetta et de Borbuintze. Pas de remonte-pente jusqu'en 1938, chacun gravissant les collines et les monts à pied, à skis équipés de peaux de phoques - ou simplement avec des branches de sapin attachées sous les lattes - alors que maintenant les moyens de remontées sont parfois insuffisants et le parage quasi impossible certaines fins de semaines.

On pouvait lire, en extrait d'un memorandum adressé en 1966 à Berne, en vue de faire reconnaître Châtel-St-Denis - Les Paccots comme zone touristique au sens de la loi fédérale en vigueur à cette époque : «Après de vaines tentatives d'industrialisation, on s'est aperçu, vers les années 1920, qu'il existait une autre possibilité de développement qui avait plus de chance d'aboutir puisqu'elle recevait déjà l'approbation de quelques sportifs et de touristes. Ces derniers, qui affectionnaient fouler les magnifiques espaces quasiment vierges des hauts de Châtel-St-Denis. Cette contrée qui n'avait pour animation que la cognée des bûcherons et le va-et-vient des convoyeurs de bois. Chaque année pourtant, une autre vie allait en s'affirmant toujours plus. Si bien que des «pionniers», le mot n'est pas trop fort lorsqu'on tient compte des difficultés et des ennuis qu'ils rencontrèrent sur tous les plans, édifièrent d'autres chalets puis ce fut ce qui n'étaient alors que des refuges ou des cabanes, aux Paccots, pour permettre au flot grandissant des touristes de se restaurer.

Dès 1925, le convoyage des skieurs et de leur matériel (ski, sacs, vivres, etc.) depuis Châtel-St-Denis se fait - pour ceux qui pouvaient s'offrir ce luxe - avec des luges et des chars à chevaux (Mme Lambert, Mme Yenni, Maurice Coillard, etc) ainsi que le taxi puis l'automobile postale, avec remorque, de M. Chassot, pour ensuite pouvoir disposer des services des GFM avec leurs cars et remorques (l'hiver, pour le matériel: skis, valises, sacs de montagne et diverses autres marchandises).

La route des Paccots-Les Joncs-La Cagne-La Berge date de 1848. Il s'agissait plutôt d'un chemin, d'un sentier, puisque la «vieille route» Châtel-Les Paccots, au titre de chemin forestier, fut terminée en 1920, tout en restant un chemin de dévestiture. Ce n'est qu'en 1958/59 que la route actuelle a été réalisée.

Les montagnes environnantes, Corbettaz (1400 m.), Le Niremont (1514 m.), Le Moléson (2002 m.), Le Teysachaux (1909 m.), La Dent-de-Lys (2014 m.), Le Folliu Borna (1849 m.), Le Vanil des Artses (1993 m.), forment un cirque autour du Lac-des-Joncs, lieu propice où toute la contrée se découvre d'un seul regard. Citons encore La Cape-au-Moine (1941 m.), Tremetta (1914 m.),



**PRENEZ PLACE:
LA NOUVELLE ASSU-
RANCE AUTO MOBICAR
VOUS ATTEND.**

mobicar

Mobilière Suisse
Société d'assurances
l'assurance d'être bien assuré

Bernard Pittet, agent local, Attalens
Sylvain Gabriel, conseiller en assurances, Granges
Pascal Gairoz, conseiller en assurances, Châtel-St-Denis

VIONNET RADIO-TV

Concessionnaire PTT

CH - 1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS

Route de Vevey 68

Tél. (021) 948 77 54

Fax (021) 948 89 71

- Antennes - Réception satellite
- Audio & video professionnels
- Atelier de réparation

Hubert Etter et Fils S.A. à Vuadens



Depuis 40 ans
à votre service

- Service Canalisations
Curage-Vidange-Vidéo-Réhabilitation
- Service Multibennes
- Super-Aspirateurs
- Hydrodémolition de béton
- Lavage et décapage jusqu'à 2500 bars

Tél. 026 / 919 87 80

Fax 026 / 919 87 87

Parfumerie - Herboristerie

Droguerie Guillemin

Av. de la Gare

1618 Châtel-St-Denis

Tél. (021) 948 70 56

Les Alpettes (1413 m.) et le Mont Vuarat (985 m.). Le Pralet, au sommet, est à 1568 m.

Combien êtes-vous à avoir choisi cette région pour y habiter à l'année, y vivre peut-être leurs vieux jours, y passer leurs vacances, quelques jours ou un week-end, afin de pouvoir enchanter leur plaisir de la beauté de ses paysages. Bien sûr, direz-vous, il ne faut pas omettre de parler des périodes de brouillard, de pluie ou encore des «brouilles» parfois avec les voisins, des questions sans réponse des autorités ou autre instances, et beaucoup d'autres «points noirs», mais la quiétude du chalet vous fait presque oublier ces désagréments... Entre la ville et la montagne, ce coin de pays, dans une nature que l'on espère rester la plus intacte possible, qu'il fait bon y séjourner encore, dans un endroit où il y fait bon vivre! Sachez, sachons conserver à notre station sa vocation de centre de détente, de sports, de villégiature, sans trop d'ambitions, dans un cadre familial, comme le souhaitaient déjà les premiers «pionniers» dans les années 36/38 !



LES «PIONNIERS»

Vu les excellentes conditions de randonnées, de ski, de repos, le groupe skieurs de la Section Diablerets du Club alpin suisse (C.A.S.), section lausannoise, choisit la selle de Borbuintze pour ériger sa «Cabane», à 1350 mètres d'altitude. L'inauguration eut lieu en 1919. Les Amis de la Nature vont à leur tour installer leur chalet «Le Moléson» dans la région, en 1920, au-dessus du sentier en direction de Rathvel. Ensuite en 1924, le chalet des Joncs du Club Edelweiss d'Oron s'érigea, soit la même année que l'Abbé Kaelin choisit pour construire son «Castel chantant». Les constructions se succédèrent, dont le chalet des «Braseyres» de Carlo Boller ainsi que divers clubs et autres résidences secondaires.

Garage de la Péralla

Entr. R. Pilloud SA

1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021 / 948 73 53

A BONNE ÉCOLE
MICHE MAILLARD
AUTO-ÉCOLE

AUTO - MOTO - CAMION
Châtel-Sud

1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021/948 81 35
Natel 079/607 74 34

WILLY SCHNEGG
Consultant en immobilier

Achats - Ventes
Locations - Gérances
Expertises immobilières
Administration de PPE

Résidence La Bria
1619 Les Paccots
Tél. + Fax 021/948 92 85

*Pressing
Blanchisserie
Nadine Monney*

Grand-Rue 23
1618 Châtel-St-Denis
Tél. (021) 948 82 23

**PAPETERIE
de la place**

1618 Châtel-St-Denis
Place d'Armes 2 - Tél. 021/ 948 92 42
Fermé: lundi matin.
Pour vos fournitures de bureau
Articles scolaires
Papeterie fantaisie - Cadeaux

Avant de construire leur propre bâtisse, à cette époque, plusieurs «futurs» propriétaires louaient ou occupaient des chalets d'alpage à bestiaux.

En 1931, on organise les premiers concours à ski: celui de l'U.M.V. (Union montagnarde vaudoise) sur le parcours Orgevaux-Châtel-St-Denis et les «Châtelois» dans le secteur des Paccots.

La Chapelle «Notre-Dame des Neiges» fait partie du paysage depuis 1935, pour être agrandie et transformée par la suite (voir chapitre spécial).

Et pour la petite histoire, les terrains à bâtir aux Paccots, aux Joncs pouvaient se traiter à cette époque jusqu'à fr. 1.-- le m². En 1935, du terrain à Praz Saudan fut vendu fr. --.10 le m² et la même année, toujours dans la région des Rosalys, le prix est même monté à fr. --.30.

NAISSANCE DU G.P.C.

En 1935/36, issue d'une séance d'une quinzaine de propriétaires «présidée» par Roger Diserens, l'idée germe de créer un groupement de défense et d'amitié des gens de la région. En juin 1937, à l'initiative de Philippe Bonny, d'entente avec MM. Roger Diserens, Charles Grivat, Joseph Kaelin (notaire), Edouard Spring, Cardinaux, etc., pour ne pas tous les nommer au risque d'en oublier un, une réunion décide cette création d'une association. Une commission étudie ce projet sous la direction de Roger Diserens, élu par le premier noyau des personnes présentes. L'année suivante, alors que cinquante chalets environ s'éparpillent dans le secteur; et sous la dénomination de «GROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE CHALET DE LA RÉGION DE CHÂTEL-ST-DENIS», la société voit le jour et ses statuts initiaux élaborés et signés par le Président élu Charles Grivat et le Secrétaire-caissier Roger Diserens, un troisième membre complétant ce comité, Philippe Bonny. Ces statuts figurent dans ce fascicule, pour mémoire, et portent la date du 5 décembre 1938.

60 ans plus tard, Roger Diserens, président d'honneur et l'un des fondateurs du GPC, comme mentionné ci-dessus, a accepté de «poser» avec sa fidèle épouse pour la photo reproduite ci-contre et prise le 13 avril 1998 dans leur sympathique chalet «Le Rolly». Merci Roger et bon vent à tous deux, à Lausanne et aux Paccots où vous aimez y revenir aussi souvent que possible.



Landi

Veveyse

1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021 948 73 48

Ouvert à tous !

Tous les articles et
l'outillage pour
embellir votre jardin!

RATHVEL
SUR CHÂTEL-ST-DENIS

Cabane du Petit Oiseau
Buvette
Restaurant

RATHVEL
SUR CHÂTEL-ST-DENIS

Tél. 021/948 77 01

Privé 021/948 90 42

Rathvel sur Châtel-St-Denis

Famille Alexis Tâche

Altitude: 1259,60 m



© Muller-FÊTES



© Muller-TRIBUNES



© Muller-PAVILLONS

Constructions
métalliques
Stahlbau



Muller

CH-1696 Vuisternens-en-Ogoz

Tél. 026/411 15 94 • FAX 026/411 25 70

Spécialités fribourgeoises:

Fondue moitié-moitié

Fondue vacherin

Croûtes au fromage

Petite restauration



Glaces maison

Coupes aux fruits

Meringues

Crème double

Café Tea-Room

Châtel-St-Denis

Tél. (021) 948 71 87

Fam. René Pilloud

Fermé le lundi

HISTORIQUE DE 60 ANNÉES D'EXISTENCE DU GPC

Dans les pages qui suivent, et comme déjà relevé dans l'éditorial, les sujets traités, les dates, les faits divers ou autres mentions ne concernent pas nécessairement que le GPC mais le sont, d'une manière ou de l'autre, directement ou indirectement liés, notre groupement n'étant pas une entité enfermée ou un «club privé» englobé dans une région: il est dépendant de l'ensemble de ce qui s'y déroule, de ce qui s'y est réalisé. Il y manque donc de nombreux et multiples détails de manifestations, de réalisations, de mutations qui se sont échelonnés depuis 1938. Nos divers appels et lettres afin d'obtenir des archives et photographies ou autres documents sont restés sans grand succès alors que nous sommes persuadés que de nombreuses traces des années concernées traînent au fond de tiroirs, caves ou greniers! D'où ces nombreux «trous» probablement d'incidents, de manifestations ou d'autres sujets qui auraient pu intéresser nos lecteurs ou leur rappeler des situations qu'ils ont vécues ou connues.

NB: Les lieux-dits sont écrits avec l'orthographe mentionné dans les documents consultés. Par exemple: Radzy, Radzi - Les Vérollis, Les Vérolly - Riondounaire, Riondonnaire, etc.

PREMIERS STATUTS DU GPC

GROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE CHALET DE LA RÉGION DE CHÂTEL-ST-DENIS

STATUTS

Article premier

Dans le but de resserrer les liens d'amitié tout en assurant la défense de leurs intérêts communs, les propriétaires et les locataires des habitations sises aux Paccots et environs fondent le «GROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE CHALET DE LA RÉGION DE CHÂTEL-ST-DENIS».

Article deuxième

Cette association est régie par les art. 60 à 76 du C.C.S. Elle ne poursuit aucun but économique.

Article troisième

Le groupement est géré par un Comité de cinq membres qui agit en son nom et le représente à l'égard des tiers. Le Comité s'organise lui-même.

Article quatrième

Pour faire face aux dépenses courantes, chaque sociétaire s'engage à verser une cotisation annuelle dont le montant sera fixé par l'assemblée générale.

Lausanne, le 5 décembre 1938.

Le Président:
(signé)
Charles Grivat

La Secrétaire:
(signé)
Roger Diserens

1938

Il y eut tout au long des décennies suivantes une multitude de réalisations diverses, mais en ce qui concerne le GPC, le fait le plus marquant en cette année 38 fut son point de départ grâce aux vœux et désirs des initiateurs.

Ces derniers, comme ceux de la Société du Monte-Pente Corbetta S.A., avaient le même désir, le même idéal: maintenir respectivement «créer dans les Préalpes une station sans tapage et sans snobisme, promouvoir le développement du ski, lancer le tourisme dont on parle tant aujourd'hui, et finalement animer la vie économique de Châtel et des Paccots». Cette citation est extraite de la plaquette du 25^e anniversaire du Monte-Pente Corbetta en 1963 et, rappelons-le, il s'agit de termes datant de 1938!



En effet, cette même année, une autre société est née, nous précédant de quelques mois: le Monte-Pente Corbetta S.A. qui a fêté en janvier 1998 son soixantième anniversaire. A cette occasion, la presse s'en est fait l'écho: «Quelques pionniers caressaient l'idée d'un monte-pente reliant Les Paccots au sommet de Corbetta. Le projet démarra également en 1936. Economiquement, la période était difficile: trouver des fonds était une gageure. Enthousiaste, mais non sans difficultés, l'équipe parvint à réunir une quinzaine d'actionnaires et les fr. 50'000.-- indispensables à la création de la Société. Le 22 octobre 1937, la construction de l'installation fut confiée à la maison Oehler Aarau dotée du système de Beda Hefti, ingénieur à Fribourg (cordes et ceintures pour la traction)». Qui de vous, parmi les anciens, ne se souvient pas des «arrache-mitaines» comme on nommait les poignées qu'il ne fallait surtout pas lâcher, car la descente était alors quelquefois périlleuse? Ce système qui a fait place à d'autres dans l'intervalle.

La commune mit son équipe de bûcheron à disposition et en 15 jours une

branchée de 6400 m² fut défrichée dans la forêt de Saira. En un mois 40 terrassiers avaient nivelé la piste de montée, aménagé les canalisations et les ponts, tandis que les maîtres d'état érigeaient le bâtiment, les socles et les pylônes.

Le 2 janvier 1938, l'exploitation débutait et l'inauguration officielle eut lieu le 3 janvier. Pour la circonstance, fermeture des écoles de Châtel-St-Denis et gratuité sur les installations furent offertes aux enfants. Peu de véhicules à moteur, restait donc la montée à pied, à ski ou, pour les invités, les autorités, la presse, et d'autres privilégiés, le transport en traîneaux, au son des claquements de fouets. Après l'inauguration, une collation fut offerte au REFUGE de Dent-de-Lys, pas encore baptisé HÔTEL, agrémentée par le groupe d'armillis-chanteurs de la chorale.

Les principaux initiateurs de la Sté Monte-Pente Corbetta S.A. sont MM. Paul Pauli, président de la Sté de développement, Auguste Schrag et Victor Pilloud, composant le Conseil d'administration, complété de MM. Emile Müller et Joseph Kaelin, membres.

En cette année 1938 s'ouvre également l'E.S.S. (Ecole suisse de ski). Une page retrace son histoire, en fin de plaquette.

1939 - 1940

Le Groupement fait ses débuts et ses premières expériences. La situation politico-militaire est tendue. La guerre éclate.

Les activités du GPC ne nécessitant pas de grandes dépenses, aucune cotisation n'est réclamée aux membres, aucuns frais ne sont facturés.

1941

Ce n'est que cette année-là que l'on trouve les premières écritures dans un livre de comptes au nom du Groupement. Une cotisation unique pour tous les membres s'élève à fr. 3.-- par an. On relève une dépense de fr. 35.-- pour la participation à la célébration du 650^e anniversaire de la Confédération

1942

- Relevé dans une facture de 1942:
Réparation conduite d'eau, main d'œuvre et course fr. 5.57 !...

- L'activité dans la station est assez active, malgré les effets négatifs de la situation créée par la guerre tout autour de notre pays...

La construction de nouveaux chalets se poursuit, car beaucoup sont persuadés que s'établira, après les combats, une période plus propice et prometteuse d'une paix durable.

1 9 4 3

- La région connaît une belle affluence, les Genevois venant de plus en plus nombreux, la frontière française étant fermée.

- Un deuxième télésiège est mis en activité: «le PRALET» qui réunit le secteur des Rosalys et les hauts du Pralet, à 1500 mètres (le sommet du Pralet étant situé à 1568 m.) La «piste noire» attire de suite les skieurs d'un bon niveau car les «bosses» du premier tronçon et des Dailles ont leur charme. Pas de dameuses de pistes à cette époque...

- L'abonnement au journal «LE MESSAGER» coûte fr. 4.05 de 1943 à 1946.

- L'envoi de circulaires aux membres entraîne en 1942, en 1943 etc. des dépenses de fr. 1.78, fr. 1.79, fr. 1.82, etc...

- On apprend dans la presse que la date la plus précoce pour célébrer Pâques est le 22 mars. Ce fut le cas en ... 1818! Et la date la plus tardive tombe le 25 avril, ce qui fut le cas cette année 1943. Ces dates ne se reproduiront plus dans ce siècle!

- C'est à cette époque que l'on voit la construction du Restaurant Les Rosalys, réalisée par M. Alfred Wirz.

1 9 4 4

- Au début de l'année paraît la première édition d'un «BULLETIN DES PACCOTS» qui annonce fièrement qu'il sera édité 6 fois l'an. Nous n'avons pas trouvé trace des derniers exemplaires, ignorant donc la durée d'existence de ce périodique. Voir 1962.

- Dans le No 2 dudit journal, des conseils d'un horticulteur donnent déjà des idées quant au choix des fleurs ou autres arbustes à planter, ceci en vue du «Concours de décorations florales» qui existait déjà!

- Au chalet du Club «FIGARO», par exemple, les taxes étaient les suivantes pour le passage ou pour un séjour prolongé:

Taxe complète membre; fr. 1.20 non-membre: fr. 2.--		Groupement, membres ASOC,
1 nuit	membre; fr. --.80 non-membre: fr. 1.50	Sociétés amies: fr. 1.50
1 jour	membre; fr. --.60 non-membre: fr. 1.--	Sociétés amies: fr. 1.--
		Sociétés amies: fr. -.80

- Le comité du GPC prend la décision d'organiser chaque année la «Fête du 1er août». Nous supposons que le bois pour le feu était offert, comme ce fut le cas pendant de nombreuses années, par la Commune.

Les orateurs, à part le Président du Groupement, étaient invités à tour de rôle, pour une fête, parmi MM. le Préfet, le Syndic, l'Abbé, le Pasteur ou occasionnellement un pontife de l'extérieur.

Cette tradition se perpétua jusque dans les années 60/70. Sans grand faste au début, il faut remonter à 1949 pour trouver les premiers frais occasionnés par l'organisation de la célébration de cette fête patriotique.

1 9 4 5

La guerre finie, on constate une participation particulièrement élevée de citoyens, propriétaires, châtelains ou d'ailleurs à la célébration du 1er août.

On relève dans les comptes du GPC: Envoi de 74 convocations pour une acturation de ... fr. 2.42 (= 3 centimes de port + 20 centimes de taxe).

1 9 4 6 - 1 9 4 8

La routine, quoi! L'absence d'archives exactes ne nous permet pas de citer les faits précis en dehors des concours de ski, des fêtes du 1er août, des AG du GPC, etc. Pour combler ce vide, relevons qu'il y a 100 ans, en 1848, les premiers réverbères furent installés en ville de Châtel-St-Denis et que cette commune, en plus de l'Eglise, construite de 1872 à 1876, consacrée le 9 octobre 1876, compte neuf chapelles, dont celle des Paccots.

En 1947, vu le développement de Châtel et surtout des Paccots, le Conseil général décide l'achat des sources de Villard-Bony, dont l'acquisition définitive intervint cette même année.

1 9 4 9

Première trace dans les comptes de dépenses pour la célébration du 1er août: fr. 260.-- pour des feux d'artifices, payés partiellement par une rentrée de dons pour fr. 210.--!

1 9 5 0

- Fête du 1er août: On retrouve des dépenses dans les comptes pour des frais d'organisation de la manifestation:

fr. 37.75	transport des accordéonistes
fr. 17.--	annonces (Publicitas)
fr. 530.80	achat de feux d'artifice

alors que des dons sont reçus pour un total de fr. 438.30. Une loterie est organisée et laisse un bénéfice de fr. 184.20.

- Le GPC verse à la Commune sa participation de fr. 100.-- pour l'arrosage et le dépoussiérage de la route... et fr. 50.-- pour l'éclairage d'une lampe au centre des Paccots.

- Les frais d'envoi de circulaires augmentent: 5 centimes; fr. 3.95 + --.20 frais, pour 79 circulaires.



Chapelle Notre Dame des Neiges

1 9 5 1

- La Commune demande à nouveau fr. 100.-- pour l'arrosage et le dépoussiérage de la route, ainsi qu'un montant de fr. 50.-- pour les «frais d'éclairage aux Paccots»: 1 lampe électrique !

- Grande kermesse, mi-été, 1^{er} août. Des recettes (publicité, dons et encaissements divers pour un montant de fr. 489.85 alors que les dépenses s'élevaient à fr. 1'101.50.

- Le 3 août, le GPC organise la première course de régularité pour scooters doublée d'un gymkana. Le meilleur temps pour effectuer les 3 km. de Fruence aux Paccots (la route n'était pas asphaltée, ne l'oublions pas!) fut de 10 minutes 30 ! Cette course eut lieu également durant quelques années suivantes, sauf erreur jusqu'en 1956 ? On étudia son remplacement par des courses de karting aux Paccots qui n'eurent aucune suite.

1 9 5 2

- Une grande kermesse est organisée à nouveau avec de très nombreux jeux (roue de la fortune, loterie, etc. etc.) et la 2^e course de scooters. Les prix distribués sont également en grand nombre.

La mi-été laisse un bénéfice (dans les comptes du GPC) de fr. 846.85 en raison du succès remporté.

Une somme de fr. 343.-- provenant du bénéfice de la loterie est remis pour la rénovation de la Chapelle.

- La redevance pour le dépoussiérage et arrosage de la route augmente... Fr. 200.-- sont réclamés, plus les fr. 50.-- pour l'éclairage des Paccots !

- Si l'on renouvelle ce genre de détails, c'est pour marquer l'évolution importante qui s'est développée durant la moitié de ce siècle dans notre station.

1 9 5 3

... Arrosage, dépoussiérage: fr. 150.--...

- Pour combler le manque d'archives de cette époque, on rappellera aux «anciens» que l'on servait encore de l'absinthe dans les cafés, bien qu'interdite, avec un appareil bizarre, surnommé de divers noms, dont celui de «téléphone». Monté sur pied, avec un réservoir d'eau, rafraîchie de glaçons, duquel quatre petits robinets laissaient s'écouler l'eau dans les verres. Sur chacun d'entre eux était posée une cuillère spécialement destinée à cet effet supportant un sucre au travers duquel coulait le liquide presque goutte à goutte. L'absinthe alors se colorait de sa teinte particulière ! Quelques années plus tard et quelques ennuis avec la «maréchaussée» qui effectuait parfois des contrôles, après onze heures le matin, le restaurateur ou cafetier remplaçait l'absinthe par du Pernod.

L'illusion restait...

1 9 5 4

- Le chalet «Le Chamois» est cambriolé deux fois, la deuxième fois par le fameux Uldry qui s'est fait arrêter aux Vêrollis, après avoir dormi dans le chalet. Il a sévi à nouveau dans les années suivantes dans d'autres chalets.

Cela rappellera sûrement de mauvais souvenirs, car bien nombreux ont vu leur propre bâtiment cambriolé, avec plus ou moins de dégâts et de crève-cœur.

1 9 5 5

- Mêmes thèmes, mêmes désirs ou réclamations répétées en cours d'assemblées, soupers, réunions, etc. La vie aux Paccots se poursuit, mais l'on observe tout de même quelques changements vers des améliorations encore bien modestes comparées aux «revendications» ressassées année après année !

1 9 5 6

- La fin de l'hiver du grand froid ! Les conduites d'eau gèlent même jusqu'en dessous de 1,20 m. ainsi qu'à l'intérieur des bâtiments et chalets chauffés en général au bois et restant sans chauffage en l'absence des propriétaires. Nombreux sont les habitants qui vont se ravitailler en eau chez les voisins plus chanceux ou aux fontaines, remplissant leurs seaux et autres ustensiles après avoir cassé la carapace impressionnante de glace, telle la fontaine du chalet des Paccots que l'on ne voyait même plus, le volume de la glace étant impressionnant.

- Lors des assemblées de la Société de développement, du GPC, au sein des Conseils de la commune, on parle déjà de créer des tennis, patinoire et autres réalisations pour «attirer un plus grand nombre de touristes et améliorer l'équipement de la station.» Une litanie qui se répétera également année après année... Faites-en le compte vous-mêmes !

1 9 5 7

- Rien d'exceptionnel à signaler. Copie conforme des années précédentes

1 9 5 8

- Vingtième anniversaire du GPC marqué spécialement par un apéritif servi à l'Hôtel Corbetta puis avec le souper et la soirée avec bal à l'Hôtel de la Dent-de-Lys. 150 personnes y participent !

Parmi les invités présents et qui prirent la parole à tour de rôle, on notait: MM. Robert Pilloud, président du Grand Conseil fribourgeois, et membre des autorités châteloises; Claude Genoud, Conseiller d'Etat, très ami avec notre association; Joseph Coillard, syndic; Paul Pauli, président de la Sté de développement; Pierre Pradervand; président du Grand Conseil vaudois; Hubert Genoud, préfet et André Currat, président du Tribunal du district de la Veveyse. Une crème de personnalités aussi onctueuse que la double-crème du Pays de Fribourg.

La Société de Monte-Pente Corbetta S.A. ouvre une troisième installation - le téléski de BORBUINTZE - qui permet une liaison entre la région de Corbetta et du Pralet. Il est inauguré en février 1959 et modifié en 1976.

La commune a construit une route au tracé mieux adapté entre Fruence et les Paccots. Des places de parc sont aménagées. Un tronçon est inauguré en octobre 1958, le solde du parcours réalisé en février 1959. L'accès aux Paccots étant plus facile, les chalets se multiplient. De route communale à ses débuts, elle sera reprise par le Canton quelques années plus tard.

Pour les statisticiens, une liste des taxes de chalets de Clubs pratiquées cette année-là (ne concerne pas tous les clubs):

Taxe des chalets

Membre FSS:

Passage Jour Nuit

seniors	0.25	0.25	0.50
seniors	0.25	0.25	0.50

Membres, O.J. et

enfants de moins de 10 ans accompagnés

— 0.25 0.50

Non-membre:

adultes 0.50 1.-- 2.--

de 10 à 18 ans. 0.25 0.50 1.--

Bois.— Fr. 0.50 par jour ou par nuit, du 1^{er} octobre au 30 avril.— Fr. 0.25 par jour et par nuit, du 1^{er} octobre au 30 avril.— Fr. 0.25 par jour et par nuit, du 1^{er} mai au 30 septembre.

Passage.— La taxe de passage est appliquée lorsque aucun repas principal n'est pris au chalet.

Les enfants de moins de 4 ans ne sont pas admis dans les chalets.

On relève dans le bulletin du Ski-Club Lausanne «LE SKIEUR» un article concernant leur chalet «LA CIERNE»:

«... Cette année, dès la première neige, le gardiennage du chalet sera assuré par M. Gandillon (précédemment à Anzeindaz, au refuge). Il recevra des pensionnaires pour le prix de fr. 7.-- par jour, taxes de chalet non comprises. Les membres peuvent également préparer eux-mêmes leur popote ou pique-niquer. Les non-candidats à la plonge pourront laisser au gardien le soin de laver leur vaisselle moyennant la modique finance de 50 centimes par jour... Les pistards auront trois monte-pentes à leur disposition et les skieurs pour qui il n'est pas de plus grand plaisir que de faire leur trace dans la solitude des pentes vierges iront explorer les combes retirées de la Cuvaz, du Radzy, et pousseront même jusqu'au col de Bellechaux ou au col de Lys...» Ce qui prouve qu'à cette époque, on incitait les skieurs à faire du hors-pistes...

1 9 5 9

- La fête du 1^{er} août revêt un attrait supplémentaire. En effet, notre ami Roger invite les cors de chasse «Le Bien Allé» de Lausanne ainsi qu'un groupe de joueurs. Il va jusqu'à «prêter» ces deux ensembles à la Commune de Châtel pour leur cortège et pour un concert, avant leur retour aux Paccots pour leur propre manifestation.

- L'accès à la station étant plus aisé, grâce à la nouvelle route, la construction de chalets se poursuit plus activement et surtout les touristes, skieurs et autres randonneurs - ou gastronomes - rejoignent la station le plus souvent en voitures automobiles.

- De par l'arrivée de nouveaux propriétaires, le prix des terrains augmente mais aussi et surtout la masse fiscale, ce qui ne déplaît pas aux autorités qui enfin, reconnaissent que les «Les Paccots» ne sont plus une charge pour leur commune. Le refrain de bien des Châtelois, selon lequel «ceux d'en-haut nous coûtent de l'argent», a tendance à ne plus se faire entendre.

Cependant, des frictions existent encore avec des agriculteurs, des paysans qui acceptent moins bien cet envahissement des «gens de la ville» qui sacro-cagent les champs de narcisses, qui clôturent leur terrain et tant d'autres «bringués» de ce genre. Les propriétaires, eux, se plaignent souvent, par exemple, des chèvres ou du bétail labourant et broutant leur décorations florales (voir sous 1964). Et l'hiver, pendant quelques années encore, les convoyeurs de bois, spécialement le samedi, traînaient leurs longs fûts en zigzaguant au travers des pistes de ski ou de la route des Paccots à Fruence créant de larges ornières parmi lesquelles il était difficile de circuler ou d'en sortir et provoquant de nombreuses chutes à ski ou des froissements de tôles aux véhicules.

- Pour l'hiver 1959/60, Henri Michel de l'Hôtel Dent-de-Lys aménage derrière son bâtiment une «patinoire», arrosée et entretenue par son personnel. Quelle joie pour les gosses et les grands qui pouvaient s'y ébattre même en soirée, un éclairage ayant été installé par la suite. C'est ce terrain qui fut proposé pour la construction de tennis mis gratuitement à disposition par M. Michel, mais qui ne se prêtait pas à une telle réalisation (voir l'article «tennis» en fin de ces annales).

- Premières course de côte motocyclistes. Elle fit du bruit tant chez plusieurs propriétaires dérangés par les pétarades et les gaz que par le fait que la route était fermée au trafic civil.

1 9 6 0

- Réfection de la route à travers le hameau de Fruence et amélioration de l'éclairage (modeste !) aux Paccots.

1 9 6 1

- A l'AG, à Lausanne, une demande est faite de construire des toilettes publiques afin de ne plus devoir aller dans les restaurants ou dans la nature (brrr ! en hiver...) pour soulager certains besoins.

- Pour un gain de quelques pages, nous répéterons qu'en ces années 1960/1961, une routine se répète. Voir remarque sous 1955...

1 9 6 2

- Le chalet «Bouton d'Or» de la Fondation Bally-Arola est incendié. Une mère de famille qui occupait le chalet avec des enfants lançait par les fenêtres des duvets et autres objets (habits, etc...), oubliant complètement de s'affairer autour des enfants; la pauvre dame, comme souvent dans ces circonstances, avait complètement perdu la tête. Durant cet incendie, les voisins eurent chaud, c'est le cas de le dire, car le vent emportait des flamèches sous les toits de leur propre chalets et les éclats des tuiles étaient projetés à grande distance...

- Les autorités justifient le retard apporté à la pose de nouvelles lampes aux Paccots par le fait que constamment les lampes existantes sont brisées par des vandales, spécialement sur la vieille route, les fêtards du soir redescendant à pied à Châtel par ce chemin. Des protections (grillages) seront fixées par la suite.

- Nous avons relancé les autorités pour obtenir la construction de tennis. Etant donné le développement de la station, ils deviennent nécessaires ! Réponse: Un emplacement est prévu dans le parcellement de la région; dès que... Refrain connu !

- Grand succès à nouveau pour le souper d'automne = env. 220 personnes. La nuit fut longue pour certains...

- Comme vous l'avez lu sous «1944», le comité de l'époque crée un «BULLETIN DES PACCOTS», mais comme mentionné sous cette année-là, aucune trace n'est retrouvée ignorant ainsi la durée de sa parution. Même les écritures comptables ne peuvent avec certitude nous signaler l'arrêt des derniers tirages.

En cette année 1962, le président Roger Diserens et Pierre Baatard éditent le périodique titré «ECHOS MONTAGNARDS», qui paraîtra encore en 1963; suivi en 1965, 1967 et 1970 des «ECHOS du GPC», tirés et publiés par P. Baatard, nouveau président dès 1965. Dès 1990, sous l'égide du président en titre, Jean-Jacques Giesser, «l'ECHO des hauts» est diffusé, à ses débuts 4 fois l'an, puis semestriellement. Ce journal est très apprécié. Voir sous 1990.

- Le club «Les Rios» (SSTSS) fête son 30^{ème} anniversaire.

- Le Groupement fête ses 25 ans d'existence. Lors du souper d'automne, plus de 150 personnes y participent. Cette soirée, avec bal, se déroule à l'Hôtel Dent-de-Lys.

- Spécialement pour la saison d'hiver, un effort est entrepris pour augmenter les possibilités de parage des véhicules, certains jours ayant nécessité l'affichage «complet» à l'entrée de Fruence.

- Le Monte-Pente de Corbetta S.A. fête aussi ses 25 ans d'activité. A cette occasion, elle édite une plaquette dans laquelle nous relevons e.a. le texte suivant:

«... Les Paccots sont un coquet village de montagne avec sa chapelle rustique, ses quelques 250 chalets de plaisance dont environ 25 chalets de clubs, ses 4 hôtels-restaurants bien équipés et susceptibles de satisfaire des gourmets exigeants, ses deux patinoires des Paccots et du Lac des Joncs, son Ecole suisse de ski, ses promenades sylvestres, etc.»

«... Personne ne se douterait qu'un véritable village existe, tant les chalets sont harmonieusement disposés dans le vert des pâturages et le noir des forêts. Chacun se trouve bien chez soi, isolé par les sapins, tranquille, loin du monde...»

Dans la conclusion de son rapport, on peut y lire:

«... CROIRE ET CRÉER, tel est le slogan de notre future exposition nationale. C'est aussi celui qui a animé les initiateurs de la société Monte-pente de Corbetta S.A.; ils ont cru au développement des Paccots et créé l'épine dorsale de la station en construisant les installations de remontée mécanique. Par le ski, les Paccots sont devenus une station d'été !»

«Que serait Châtel sans les Paccots ? Que serait les Paccots sans les skilifts en hiver, sans sa nouvelle route toute l'année ? Questions à méditer par de nombreux intéressés qui ne se doutent pas suffisamment des apports concrétisés par la réalisation d'une station.»

«Notre vœu: Que dans le futur, comme lors de la fondation en 1938, l'on continue de CROIRE ET DE CRÉER.» (octobre 1963)

- Lors de chaque assemblée (Sté Dév., GPC, Monte-Pente, etc.), il est rappelé encore et toujours que l'équipement para-hôtelier doit être sérieusement envisagé: place de sport, tennis, minigolf, piscine, amélioration des promenades, etc. «Munie de ces nouveaux atouts, la station des Paccots... pourra maintenir sa place de choix parmi les stations fribourgeoises et romandes.»

- Hiver 1963/1964: la neige fait cruellement défaut...

- Egoûts: L'incident de Zermatt a provoqué bien des remous en Suisse et dans les régions touristiques. Non seulement les problèmes techniques exis-

tent mais principalement le côté financier. Espoir de subsides de la Confédération. Dans l'immédiat, on se penche sur et dans les fosses septiques tout en restant fort sceptiques dans certaines situations. Ndlr: on approche de l'an 2000 et l'on avance petit à petit vers la réalisation d'une importante partie de l'épuration de la région.

Bien que ?

- La commune obtient du Conseil d'Etat l'autorisation de détourner les eaux de son bassin naturel dans le bassin méditerranéen, soit en direction de Vevey. Le Conseil communal sollicite le concours de géologue Mornod pour une étude hydrogéologique du massif entre le Moléson et Teysachaux. M. Bruderer, ingénieur à Fribourg, fut chargé de l'étude d'adduction d'eau dans la région. Les travaux de captage débutèrent au printemps 1964. Deux conduites séparées: rive gauche et rive droite de la Veveyse. Suite en 1964...

- Lors de l'assemblée générale annuelle, plusieurs propriétaires se plaignent du nouveau des dépredations causées par les chèvres dans les plates-bandes florales aux abords des chalets. Ces réclamations qui se répètent chaque année continueront à se faire entendre par la suite. Une demande est adressée aux autorités de Châtel afin que «le gardiennage des animaux à travers la station soit exigé d'une manière plus strict.»

- Le souper d'automne regroupe «seulement» 130 personnes environ. Pour exemple citons les prix demandés:

souper (chasse ou poulet) fr. 7.-- / enfant: fr. 4.-- !

1^{er} août: l'un des plus réussis organisés par le GPC.

Ce fut une grande fête, une fête champêtre qui laisse encore un bon souvenir. Débutant par le cortège aux flambeaux (traditionnel) puis une sonnerie des trompes de chasse, le «Bien Allé», sous la direction de M. Carrel, ensemble de musique de Lausanne, (ensemble que nous avions déjà eu l'occasion d'avoir lors du 1^{er} août 1959), la manifestation continue par les souhaits de bienvenue de notre président Roger Diserens. Ensuite le discours de circonstance de M. Claude Genoud, Conseiller d'Etat, très connu et estimé des propriétaires de chalets du fait qu'avant son départ pour Fribourg, il était le dynamique syndic de Châtel-St-Denis. Les applaudissements et les marques de sympathie lui prouvèrent toute la reconnaissance que lui témoignent les habitués de notre région.

Nouvelle sonnerie des trompes de chasse, suivie de celle du cor des Alpes «soufflé» par M. Félix Dafflon, de Bulle. Les feux, illuminations, bals, clôturèrent cette magnifique journée patriotique. Vraiment, en un mot: une réussite.

- L'Abbé Emile Baeriswil, révérend curé, quitte sa paroisse de Châtel-St-Denis laissant derrière lui bien des regrets parce que bien apprécié des paroissiens de toute la région, y compris aux Paccots.

- Adduction d'eau (suite): La pression des captages permet l'alimentation de la région des Joncs. Un réservoir aux Rosalys pour ce quartier et les Paccots. Vous connaissez aussi le réservoir de Borbuintze d'une capacité de 600 m³. Les commandes des captages, des réservoirs, sont automatiques, un poste de commande étant installé à Châtel permettant de gérer toutes les installations dans les différentes zones.

Les raccordements aux chalets entraînent de multiples réclamations des propriétaires concernés et ils étaient nombreux. Quel «beau» dossier hérité par le nouveau président, dès 1965. Bien épais, tant furent incessants les réclamations, les recours, l'échange de correspondance, les réunions d'information, les convocations, chacun trouvant le coût réclamé concernant son bâtiment lui paraissant surfait. Puis les choses s'arrangèrent peu à peu pas nécessairement à la satisfaction de tous... (Voir sous 1966).

1965

- Lors de l'assemblée générale, le président Roger Diserens «passe la main». Après 15 ans de présidence et membre du comité des Paccots dès sa création en 1938 et l'un des fondateurs du Groupement, il remet son titre de «syndic des Paccots» à son successeur, Pierre Baatard, de Pully.

- 1^{er} août modeste en raison des mauvaises conditions atmosphériques. La cérémonie fut relevée toutefois par l'allocution de M. le Pasteur Perrier, de Romont. Puis les bals dans tous les hôtels de la station apportèrent une ambiance gaie et agréable.

- Reconstruction du Pont des Braseyres remplaçant l'ancien en piteux état. Le premier pont édifié à cet endroit le fut exactement 100 ans plus tôt (1865).

- Dans le cadre de la Sté de développement, un comité d'initiative est créé pour l'étude de la réalisation d'une place de sports. En font partie e.a. M. A. Currat, préfet, Frédy Monnard, le nouveau président du GPC, etc. Une idée intéressante avait été avancée, parmi d'autres: regrouper sur le pâturage de la Riondounaire un terrain de football, des tennis, une piscine etc. avec une grande place de parcage des véhicules en bordure de la route des Paccots, ceci parce que le terrain de Camping fut par la suite installé en dessous dudit pâturage. Les installations sanitaires auraient alors pu desservir l'ensemble sportif et le Camping.

- Une quarantaine de personnes seulement à la raclette du printemps: fr.6.- (sans le service) et si désiré fr. 1.50 pour une ration de viande séchée.

- Un match de football Châtel - Les Paccots, le 18 septembre. Résultat: 1-2. Même le vétéran Albert Genoud, futur syndic et lieutenant du Préfet, était de la partie. Et ce ne fut pas le plus tendre envers l'équipe adverse! Même la pluie constante n'arrêta pas l'ardeur des joueurs. Rien n'y fit, ni l'eau, ni la

ou, on joua jusqu'au coup de sifflet final. Les joueurs transpirants, boueux, se douchèrent (ironie du sort) derrière l'Hôtel des Bains... dans le jardin, avec un tuyau d'arrosage! Lors du repas qui suivit dans une ambiance à tout casser, il fut décidé de «remettre ça!» une autre année.

Vu l'importance que prend la station, le GPC sera représenté au sein du comité de la Société de développement. Lors de l'assemblée de ladite Société, M. Currat, Préfet remercia plus particulièrement son président, M. Paul Pauli qui depuis bientôt trente ans dirige les destinées de «sa» société. Il remercie aussi tous les groupements, les clubs et autres associations qui, sans cesse, œuvrent pour que Châtel et ses environs développent harmonieusement le tourisme. S'il releva que beaucoup restait à faire, il lança un appel à la patience «car tout ne pouvait pas être réalisé à la fois».

Le Conseil d'Etat accorde la reconnaissance légale à la Société de développement de Châtel-St-Denis, la chargeant de prélever les taxes touristiques de séjour.

1966

L'AG, au Café Vaudois, à Lausanne. 60 présents. Problème principalement traité: les taxes de séjour fixées au tarif suivant:

- .40 par nuitée pour les auberges et hôtels
- .30 par nuitée pour les chalets
- .20 par nuitée les campeurs

1.-- par couchette et par année pour les chalets de clubs.

Malgré les exposés et interventions sur le tourisme ou problèmes analogues de M. Marchand, directeur de l'Union fribourgeoise du tourisme et de M. Paul Pauli, président de la Sté de développement de Châtel-St-Denis, beaucoup de propriétaires présents montrent leur mécontentement et s'insurgent contre cette taxe nouvelle. Leur réticence est grande et la grogne se fait sentir... Il est même proposé d'envisager de faire reconnaître notre Groupement en qualité de Société de développement des Paccots, indépendante de celle de Châtel, pouvant ainsi gérer elle-même les rentrées des taxes.

1^{er} août: Après le président du GPC, c'est à M. le Doyen Schornoz d'apporter et de prononcer les paroles de circonstance.

17 septembre: nouveau match de football Châtel - Les Paccots. Cette fois, avalanche de buts: 7 - 3. Bravo aux vétérans «d'en-bas» !

Les futurs raccordements d'eau dans d'autres quartiers font l'objet d'une conférence d'orientation, à Châtel, de M.J. Bruderer, ingénieur et d'autres auteurs de la commune.

- Aux Rosalys, lors du souper d'automne, raclette. Mêmes prix, même ambiance, grâce à l'entraînant restaurateur, M. Bonnet.

- Le Vieux chalet: en cette année 66, première intervention du Groupement des propriétaires pour la sauvegarde du vieux chalet des Paccots qui donne son nom à la station et à toute la région touristique. En 1967 et les années suivantes de nouvelles interventions se répétèrent. En 1969, la Commune songe de le démolir vu sa vétusté. Une commission est mise sur pied pour étudier une éventuelle transformation, son utilisation future et travailler d'entente avec les autorités. Brutal arrêt des travaux de la commission par l'incendie du chalet en 1976. Dix ans de palabres inutiles ... Le GPC demande aux autorités sa reconstruction.

- Le souper d'automne rencontre à nouveau un grand succès. 140 ou 150 personnes se sont retrouvées à l'Hôtel Dent-de-Lys. Et bien tard dans la nuit nombreux furent ceux qui n'avaient guère envie d'aller se coucher...

1 9 6 7

- Un quatrième téléski - LA CIERNE - redonne vie à la belle piste de Corbetta qui descend du sommet en direction de Châtel. La «A» comme on l'appelait. Cette installation fut modifiée en 1983.

- L'Hôtel Ermitage est ouvert. Cet établissement apporte à la station un contingent de 30 lits avec tout le confort.

- La station des Paccots est à nouveau reconnue officiellement par Fribourg en tant que «zone touristique».

- Un tronçon de la route des Joncs et celui de la route des Rosalys sont goudronnés.

- L'Assemblée générale réunit 75 personnes au Rond-Point de Beaulieu, à Lausanne.

- Lotos des 15 et 16 juillet 1967: Mis sur pied principalement dans le but de faire connaître l'idée d'agrandissement de la Chapelle de Notre-Dame-des-Neiges, d'entente avec la Sté de développement. En plus du bénéfice généré par ces lotos, nombreux furent les dons reçus en espèces, en nature ou en aide dans l'organisation de ces deux journées.

- 140 personnes à nouveau au souper d'automne. Plusieurs invités désireux de nous adresser quelques paroles aimables ou diverses communications «communales» furent dans l'impossibilité de le faire, tant le brouhaha était grand dans la salle. Ils nous transmirent leur message par écrit. Ces textes figurèrent dans notre périodique des «ECHOS» du GPC.

- Décès le 3 janvier 1967 de Paul Pauli, président de la Société de développement depuis, sauf erreur 1935 environ! Il fit un travail immense pour l'amélioration de la région sur le plan touristique. Et quel franc-parler! Surtout lorsqu'on osait lui tenir tête ou n'avait pas les mêmes idées ou opinions que lui. Mais c'était tout de même un véritable ami, avec qui il était possible d'obtenir des résultats.

- Demande est faite de placer des «glissières de sécurité» dans diverses courbes de la route de Châtel aux Paccots (Les Mayens, etc).

1 9 6 8

- 30^e anniversaire du GPC...

- Un correspondant de la Feuille d'avis de Lausanne écrivait le 15 mars 1968: «Nous étions hier aux Paccots. Aussi bien qu'à Borbuintze et à la Cierne, à Corbetta et au Pralet, la couche de neige atteint encore une épaisseur de 1 à 2 mètres. On pourra certainement skier jusqu'à Pâques. En de nombreux endroits, les piquets de balisage, pourtant hauts de 2,5 m., ne laissent voir que leur extrémité».

L'hiver avait débuté le 9 décembre 1967. Les skilifts fonctionnèrent tous les jours, sauf le jour de Noël où il pleuvait vraiment trop.

- La nombreuse clientèle de cet hiver exceptionnel n'a pas manqué d'apprécier l'excellente qualité des pistes qui sont devenues beaucoup plus larges et nivelées de leurs anciennes bosses, grâce à la nouvelle acquisition d'une chenillette. Autre amélioration: 200 nouvelles places de parc, si bien que la station peut accueillir à cette époque 750 voitures.

- Acheté en 1967, le terrain prévu pour la construction du nouveau bureau postal, reste encore vierge. On nous prédit l'ouverture pour 1969, mais finalement ce n'est qu'en 1971 que ses guichets s'ouvrirent.

- Lors de l'AG du 25 mars à Lausanne, l'assemblée applaudit la nomination de notre ami Roger Diserens en qualité de «Président d'honneur» pour plus de trente années passées au sein du comité et également comme un des membres fondateurs du GPC.

- Le souper d'automne, spécialement organisé pour fêter le 30^e anniversaire du Groupement, voit se presser près de 190 personnes. Succès donc à nouveau!

- La nouvelle route Les Rosalys - La Cuva - Bellechaux, de 3 m. de large, asphaltée, fut construite cette année-là, de même que la route du Radzi.

- Le 8 février, à une réunion d'information concernant les taxations d'impôts suite aux nombreuses réclamations de propriétaires, une septantaine de personnes y participent.

- Le C.A.S fête le cinquantième anniversaire de son chalet de Borbuintze, par un temps splendide.

- Le monte-pente du PRALET est reconstruit. Adieu les ceintures à poignées (les arrache-mitaines!) remplacées par le système des selletes.

- L'assemblée générale se déroule... aux Paccots. Nous relevons cette particularité car dès l'origine et jusqu'en 1972 (à l'exception donc de celle de 1969), les AG étaient tenues à Lausanne, du fait que la majorité des membres provenaient de la région Lausannoise ou du Canton de Vaud. Elles eurent lieu au Café Vaudois, à l'Hôtel des Palmiers, au Restaurant de Ront-Point de Beaulieu, au Château d'Ouchy, etc. C'est pour cette raison que l'on pouvait lire dans les comptes-rendus de la presse ou dans certaines allusions, que les Paccots étaient une «colonie lausannoise», une «station lausannoise» ou encore un «faubourg» ou une «enclave vaudoise»! Pour appuyer ces dires, une statistique établie en mars 1969 laisse ressortir la proportion des provenances des membres du GPC (pourcentage arrondis) suivante !

- 48 % domiciliés à Lausanne et environs
- 21 % dans le reste du Canton du Vaud) ensemble 69 %
- 19,5 % de Châtel-St-Denis, Les Paccots et le Canton de Fribourg
- 4 % du Canton de Genève
- 3,5 % du Canton de Berne
- 1,5 % des Cantons du Valais, Neuchâtel et Bâle
- 2,5 % des autres Cantons suisses ou de l'étranger.

Au cours de ces assises, plusieurs propriétaires se plaignent de la présence toujours plus grande de caravanes et demande la construction rapide d'un camping. Pour la sauvegarde du vieux chalet, ayant donné son nom à la station et qui est appelé à disparaître peut-être, par suite du parcelllement du pâturage, il fut décidé de créer une commission pour l'étude de l'achat de ce bâtiment, des coûts de rénovation et transformation, de la question de la gérance, de son avenir...

- Le 1^{er} août : Au lendemain de la fête, un journal de Lausanne titrait: «Le 1^{er} août a été vécu avec ferveur et simplicité». Sauf aux Paccots où tout s'était ligué pour «saboter» la célébration: la pluie, les incidents techniques diffusant de la musique n'ayant aucun rapport avec la fête ou restant muette pendant les discours et finalement la perturbation créée par des «éléments étrangers à la fête» sifflant, huant, brisant des bouteilles, etc. Les orateurs eurent peu ou pas l'occasion de se faire entendre...

Ambiance gaie et agréable soirée (prolongée pour certains) lors du souper d'automne. 130 personnes environ.

Le 29 juillet, Charles (Charly) Chaperon est nommé buraliste postal et facteur. Il remplace Jean-Marie Millasson. Depuis 1967, le bureau de poste occupait un local provisoire à l'Hôtel Ermitage. Voir le texte LA POSTE.

Le cadre s'y prêtant à merveille, à la Riondouneire, le Camping «Le Bivouac» permet de regrouper toutes les caravanes auparavant disséminées dans la région, dans des conditions sanitaires laissant parfois fortement à désirer. M. Jean-Paul Fivaz est responsable de ce nouvel atout pour le tourisme régional. Le camping est ouvert toute l'année.

La construction de la route Creux-des-Tables (Les Rosalys) - Mollièrtzons elle ainsi plus aisément les deux rives de la Veveyse surplombée d'un pont d'une hauteur impressionnante, dans un décor sauvage. Ce pont fut achevé l'année suivante.

Les Amis de la Nature, Section Lausanne, fête le cinquantenaire de leur chalet «Le Moléson».

Pour ne pas être trop répétitif, nous ne mentionnons pas nécessairement chaque fête nationale ou repas de printemps ou d'automne, sauf si un fait particulier le justifie. Cela fut déjà le cas dans les années précédemment relatées.

Dans les années 40, on parlait des «Paccoteries». Un nouveau terme apparaît dans des textes du «Messenger» ou autres journaux tels que la «Feuille d'avis de Lausanne», ceux de Vevey, Bulle etc.: le «Paccotage». On surnommait ainsi cette évasion des gens de plaine - spécialement les Vaudois - vers les pentes et restaurants des Paccots.

Dans un long article du «Messenger» d'avril 1971, cet extrait relatif à notre Groupement: «Ses membres, fort nombreux, se recrutent dans toute la contrée, car les Paccots c'est un endroit pour certains, certes, tandis que d'autres «sont» des Joncs, des Rosalys, du Chaussin, de la Frasse, d'ailleurs encore. La région est vaste...».

Une piste de ski de fond éclairée est mise à disposition dès l'hiver 1971/72.

Un magnifique chalet, abritant non seulement l'appartement du postier mais aussi le bureau de poste est maintenant terminé. Les guichets peuvent s'ouvrir au public (voir le sujet «La Poste»).

- Le concours de décorations florales - qui a existé jadis, organisé par la St de développement pour Châtel-St-Denis, est étendu aux Paccots: un classement à ses débuts, puis 2 classements distincts, pour revenir en un seul revu et modifié dans les années 90.

- Un service de bus pour le transport des écoliers des Paccots est organisé

- Pour rappel, le pont de la Cascade sur la route Les Rosalys - Les Mollières est terminé. Ainsi, il aura fallu de longues années pour que la route Châtel-St-Denis - Rathvel soit améliorée, tronçon par tronçon, ce qui l'a faite surnommer «la route des quatre syndics», évoquant là le laborieux aménagement de ce parcours qui s'est étalé le temps que dure le règne de quatre syndics !

1 9 7 2

- A la demande de la société de l'antenne collective de Châtel-St-Denis, une étude et une enquête sont effectuées pour se faire une idée de l'intérêt des propriétaires des Paccots de se relier à un raccordement (câble) Châtel-Les Paccots. Le résultat est très mitigé !

- Citons à nouveau le souper d'automne, pour en mentionner le nombre des participants: 212. Un record...

- Pour éviter aux promeneurs et randonneurs de marcher à la file indienne, un membre écrit au comité pour qu'il intervienne auprès des autorités afin de créer des trottoirs le long des routes goudronnées. Que de patience pour voir enfin les premières réalisations de ces trottoirs et combien d'interventions à l'occasion de diverses assemblées générales ou rencontres avec les autorités...

- Une Commission pour l'étude du plan d'aménagement débute ses travaux. Le président du GPC en fait partie avec «voix consultative». La commission s'est même déplacée, en partie, à ski, pour l'étude dans le terrain de tracés de nouvelles pistes...

1 9 7 3

- Deux nouveaux téléskis sont construits dans la région du Lac des Joncs: La CAGNE et LES JONCS.

- Le complexe de l'Hôtel Ermitage est amélioré et une piscine couverte y fait annexe, avec possibilité d'accéder à l'extérieur, par temps beau et surtout chaud !

Comme déjà mentionné, les Assemblées générales se déroulent dorénavant aux Paccots.

Un «Plan des zones protégées à titre provisoire» est mis à l'enquête publique.

1 9 7 4

Les premiers abris avec conteneurs pour les ordures sont installés. Leur nombre sera augmenté dans les années suivantes à divers endroits de la station. Ces réalisations sont le résultat d'interventions année après année tant par Roger Diserens que Pierre Baatard, pendant près de 25 ans... Les premiers abris furent surnommés par certains, en raison justement de l'insistance apportée à leur création, les «baatardises» ! En plus, les dates de deux ramassages des objets encombrants sont fixées chaque année.

- Impôts: Une commission est désignée au sein du GPC pour une approche des autorités concernées par les taxations d'impôts afin d'intercéder dans de nombreux cas, en raison des difficultés rencontrées par des propriétaires lors de leurs recours ou interventions auprès desdites autorités. Leur façon peu conciliante de régler et de discuter avec certains propriétaires n'étant pas très appréciée parfois... Cette commission était formée de MM. Giesser, Diserens et Giroud. Après diverses rencontres bien des angles s'arrondissent...

- Dès 1974, les célébrations du 1^{er} août se dérouleront à tour de rôle à Châtel-St-Denis et les Paccots.

1 9 7 5

- Le nouveau président du GPC est élu: Félix Piccot qui remplace ainsi Pierre Baatard, sortant après dix années de présidence.

- Les taxes de séjour, les «bien malnommées et malaimées», passe à fr. 120.- (forfait) par année et par bâtiment (décision de l'UFT).

Plusieurs propriétaires, appuyés par le comité du GPC, interviennent auprès de nombreuses instances contre ce qu'ils considèrent un «impôt» supplémentaire et non une «taxe». Ce mouvement de mauvaise humeur s'observe non seulement aux Paccots mais aussi dans d'autres stations, voire même dans d'autres cantons où ce genre de taxe est introduit, le Valais et les Grisons en tête.

Une commission est nommée par le GPC pour entamer des tractations avec les milieux concernés. Elle est constituée de MM. R. Diserens, rapporteur, P. Baatard et D. Augsburgers.

En ce qui concerne les propriétaires, relevons le montant des taxes non forfaitaires:

- a) fr. 1.-- par nuitée et par personne dans les hôtels, pensions, auberges, etc.
- b) fr. -.80 par nuitée et par personne dans les appartements de vacances, institutions à service hôteliers, villas, chalets et tout autre établissement similaire
- c) fr. -.45 par nuitée et par personne, dans les places de campement pour tentes, caravanes ou maisons mobiles
- d) fr. -.25 ... dans les homes d'enfants, colonies de vacances, etc.
- f) fr. -.40 ... dans les chambres meublées ou non s'il s'agit d'un séjour payant.

- Le monte-pente de BORBUINTZE est modifié et amélioré.

- Pour le 1^{er} août, une manifestation «fastueuse» est organisée par l'Union des Sociétés châtelaines et le GPC: cortège, ensembles de musiques folkloriques, concerts (12 groupes: autorités, dragons, fanfare, groupes divers cuisine roulante (soupe!) défilent, suivis de la population et des enfants avec leurs lanternes, lampions ou flambeaux). Réussite et succès, magnifique soirée.

- Mise en place d'une commission pour les études nécessaires en vue de l'agrandissement de la chapelle.

- Le samedi 13 septembre, démonstration de la Maison SICLI, extincteurs puis le samedi 11 octobre, le Corps des Sapeurs-pompiers de Châtel invitent les propriétaires intéressés à leur exercice d'automne, près de l'Ermitage. Les personnes présentes à ces démonstrations eurent l'occasion de procéder eux-mêmes à diverses extinctions de feux (essence, huile, tableau électrique, bois, etc.).

1 9 7 6

- Le vieux chalet des Paccots: Les autorités charge la Société de développement d'entreprendre les études nécessaires pour la rénovation et l'aménagement futur. Hélas, le 2 décembre 1976, tous les projets partent... en fumée, lors de l'incendie qui ravagea le bâtiment, incendie provoqué par un militaire en train de brûler des archives à un endroit trop proche du chalet. Puis pendant de nombreuses années, tout sembla presque tomber dans l'oubli. Un «monument historique» avait disparu.

- Les taxes de séjour, encore et toujours. Déchaînement, une vraie tempête! Réclamations, lettres, interventions, avant, pendant et après l'assemblée générale...

La commission fait son rapport; les autorités, la Société de développement, tous se justifient, expliquent, répondent...

- Le 21 juillet, le GPC, suite à la réaction de très nombreux membres, écrit

une lettre au Conseil communal, concernant la mise à l'enquête du «complexe des VEROLLY». De son côté, la Sté de développement, le même mois, réagit de façon identique, chacun marquant par là l'opposition manifeste de voir s'élever cet éventuel vaste complexe d'habitation et de restauration. Cette affaire est largement débattue lors de l'assemblée générale, oralement, ou par lettres individuelles. (76 participants).

- Une personnalité, bien connue à Lausanne, fait au cours d'une discussion la remarque suivante:

«Essayez de conserver aux Paccots sa simplicité qui fait que l'on a envie de saluer tout le monde!» Beau compliment qu'il faut continuer de mériter.

- Cette année-là se déroule le 1^{er} Trophée des Paccots, course pédestre reliant Châtel-St-Denis - Prayoud - La Frasse - Le Moillertson - Les Paccots.

- Après plusieurs années de recherches pour l'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'une école à la montagne, la commune de Chavannes devenait preneuse en 1972 d'une parcelle aux Paccots et en 1975 débutait la construction de l'immeuble «Chavacots», inauguré le 10 septembre 1976. Pendant 15 ans se succèdent des camps de vacances, écoles à la montagne, camps de ski, cours de langues SLC. De 1991 à 1995, SLC loue le bâtiment à l'année, tout en laissant quelques semaines à dispositions de la Commune de Chavannes. De 1993 - 1995, une école hôtelière, la SHMS B.A., occupe également le bâtiment. Voir aussi sous 1997.

1 9 7 7

- Un «tire-fesse», c'est le cas de le dire, est construit sur les hauts de Corbetta afin de relier - presque à l'horizontale - les deux monte-pentes de CORBETTA et celui de LA CIERNE, gratuitement!

- Après un été pourri, le moins ensoleillé depuis 60 années, la neige tombe en abondance dès le 13 novembre; le 28 novembre, on mesurait 1 mètre 50 de neige au sommet de Corbetta, par une température de moins 10 degrés. Mais le jour de Noël il pleuvait jusqu'à 1800 mètres, gâchant les vacances des fêtes de fin d'année. Par chance, au début janvier 1978, la neige retombe en masse, sauvant ainsi la fin des vacances. On put skier jusque vers les relâches de février, mais le fœhn et la pluie se ligèrent pour perturber à nouveau une saison qui s'annonçait dans l'ensemble sous de très bons auspices.

- La route Châtel-St-Denis - Les Paccots est classée «route cantonale» dès le 1^{er} janvier 1978.

- On ne voulait pas trop être répétitif sur les sujets tels que AG, 1^{er} août et autres manifestations annuelles traditionnelles. Mais, cette année, il faut citer spécialement la célébration du 1^{er} août:
Belle et inhabituelle fête: Non seulement de nombreuses sociétés et plusieurs

groupes folkloriques y participent. Il faut mentionner deux invités de marque: Premièrement l'orateur du soir: M. Jean-Pascal Delamuraz, Conseiller national et Syndic de Lausanne et les Grenadiers de Fribourg en grande tenue. Les salves firent forte impression sur le public et les paroles de M. Delamuraz vivement appréciées et applaudies...

- Durant quelques années, pendant la Mi-été, des cultes œcuméniques se déroulaient dans la Chapelle ND-des-Neiges et, si le temps le permettait, à l'extérieur, entre le départ du remonte-pente Corbetta et l'Hôtel Dent-de-Lys: Souvent à cet endroit un pont de danse était élevé sur lequel les chorales, fanfares et autres sociétés locales, ainsi que les orateurs et animateurs, pouvaient présenter leurs prestations durant la Mi-été et le 1^{er} août.

1 9 7 8

- Tennis (bis repetita...): A l'occasion des assemblées de la Sté de développement et du GPC, M. Michel Monnard présente la réalisation espérée des tennis aux Paccots et détaille le budget prévu d'exploitation. Oppositions, discussion nourrie (certaines personnes voudraient voir ces courts à Châtel, d'autres trouvent le coût exorbitant, etc).

- 40 ans GPC - 40 ans Monte-pente Corbetta S.A. - 40 ans Ecole suisse de ski

- Montée de boucliers des hôteliers, du GPC, de la Sté de dév. contre les courses de côte des motos, toujours plus puissantes, toujours plus nombreuses et bruyantes. Et surtout que ces courses s'étalent sur deux jours avec de nombreux essais non-autorisés, tout au long de la semaine, sans égard pour les bordiers. Il est rappelé que ces joutes se sont déroulées certaines fois le jour de la mi-été, et même une fois le jour du Jeûne fédéral.

- Charly Chaperon, quittant le comité du GPC, est nommé membre d'honneur...

1 9 7 9

- Lors de l'assemblée générale annuelle, de nouveaux statuts sont acceptés par les membres présents, le 28 avril 1979. Ils sont signés par MM. Félix Piccot, président, et Albert Bontems, caissier. Les statuts de 1938 comportaient 4 articles; ceux de cette année20 !

- Depuis trois ans, une équipe de football des Paccots participe au tournoi organisé par les Sociétés châtelaines.

- La Société de développement fête ses 75 ans d'existence.

- Une Association de quartier «Le Rosaly» se constitue le 29 septembre, avec à sa présidence M. le Dr. Jacques Gardaz.

1 9 8 0

- Le Monte-pente LES VEROLLY voit le jour à fin 1979; il est inauguré le 12 janvier 1980; il rejoint Borbuintze jusqu'au sommet de Corbetta, d'où commence la descente de la piste «B».

- La municipalité renseigne la population sur les nouvelles routes et ponts qui parsèment ou parsèmeront la région «du bas» en raison de la construction de l'autoroute (RN 12). Des séances sont organisées avec présentation de plans et explications d'ingénieurs etc.

- Le TENNIS-CLUB LES PACCOTS ouvre enfin ses courts et son Club-House à ses membres. (voir le supplément en fin de ces annales).

- Les difficultés financières de la piscine occasionnent de nombreuses séances et échange de correspondance (autorités, propriétaires de chalets, hôteliers, etc.). Le GPC décide de ne pas entrer en matière. Ce sujet concerne le propriétaire, Angelo Crisci de l'Hôtel Ermitage, la Commune et la société de développement et ceux qui se sont engagés financièrement dans cette affaire.

- La route des Rosalys sera élargie; les travaux sont budgetés pour 1981.

- Le tournoi de football des sociétés châtelaines étant annulé, un match amical contre les vétérans de Châtel est disputé, comme ce fut le cas quelques années auparavant.

- Une première étude débute pour l'ouverture d'un bureau du tourisme aux Paccots sous la responsabilité de la Société de développement (voir chapitre spécial Sté de dév. - Office du tourisme).

1 9 8 1

- Après quelques réouvertures provisoires de la piscine, les vannes et installations sont définitivement fermées le 30 mars 1981, ensuite de la mise en faillite du complexe de l'Hôtel Ermitage.

- On parle des collecteurs d'épuration des eaux, priorité serait donnée aux régions à forte concentration d'habitants (centre ville de Châtel, Les Paccots).

- Le projet d'antenne collective refait surface pour la station des Paccots. Certains propriétaires, à cette époque, ne réceptionnent qu'une chaîne d'une manière irrégulière, alors que d'autres renoncent d'installer un poste TV, aucune diffusion n'atteignant leur chalet.

- En novembre, le chemin reliant Les Joncs aux Rosalys est amélioré par les hommes de la Protection civile.

- Sports: les 14 et 15 février: Championnat fribourgeois de ski alpin;
le 8 mars: 37^e Derby du Pralet;
6^{ème} course pédestre du Trophée des Paccots.

1 9 8 2

- La société du Monte-Pente de Corbetta S.A. construit le ski-lift, aux Vérolly, surnommé le «Juniors».

- De son côté, un monte-pente est installé à Rathvel, reliant cet endroit au sommet du Gros-Niremunt (longueur 1 km 1/2).

- Le 13 février, l'inauguration de la RN12 a lieu en présence de plusieurs invités et spectateurs. Cette réalisation rapproche notre station de plusieurs réservoirs potentiels d'une clientèle supplémentaire. Des voix se font et se feront entendre, craignant au contraire une concurrence, les touristes, à leurs yeux, rejoindront plus aisément les stations des hauts de la vallée du Rhône (voir sous 1983). La RN12, comme toutes les autoroutes suisses, sera rebaptisée la A12.

- La Sté de développement ouvre un bureau du tourisme aux Paccots, dans le bâtiment «La Résidence». Mme Elisa Klink en est la responsable dès ses débuts et l'est encore actuellement ! L'initiative en revient à Michel Pilloud, alors président de la Sté de dév., présidence qu'il quitte cette même année après 13 années de dévouement et travail pour le bien de tous, à Châtel comme aux Paccots. (voir article spécial Société de développement - Office du Tourisme).

- Extension de la ligne de bus GFM Châtel-St-Denis - Les Paccots - Les Joncs - Les Rosalys.

- Ouvert en automne 1981, le sentier botanique créé en face du camping et passant par la Chapelle du Scé, est inauguré sous la conduite de son initiateur, Walter Kammemann, ingénieur forestier. A ses débuts, 43 espèces d'arbustes et d'essences diverses, munis d'une plaquette descriptive en 3 langues (français, allemand et latin), reportés dans un guide très bien illustré.

- Michel Pilloud tente un sauvetage de la piscine et sauna par la création d'une Société coopérative. Hélas, en fin d'année, l'ensemble de l'Ermitage est en faillite.

- Reprise des courses de côtes automobiles (la troisième, après une pause de trois ans, en raison de l'état défectueux de la route).

- Le «PITCHOUNET» ! On l'avait oublié ce petit ski-lift. Son année d'installation nous échappe mais il avait un réel succès auprès des enfants...et des débutants ou des parents. Le 17 février 1982, une course d'obstacles sur

cette piste fut organisée pour les enfants, avec dossards et distribution de prix ! Ce remonte-pente était situé dans le pâturage central des Paccots, en dessous de l'Hôtel Corbetta et la place de parc de l'époque. Après sa disparition, les amateurs de luges et les débutants-skieurs se déplacèrent en divers endroits, surtout dans la région des Joncs. En 1995, un nouveau lift fut construit («Le Pinocchio») mais au-dessus de la route, à l'entrée de la station.

1 9 8 3

- Le Monte-pente Corbetta S.A. construit un bâtiment abritant la caisse centrale et divers locaux pour leur matériel, face à la station de départ du monte-pente de Borbuintze. D'autre part, le monte-pente LA CIERNE est modifié et amélioré.

- L'assainissement et l'agrandissement de la Chapelle Notre-Dame des Neiges fait l'objet d'une mise à l'enquête.

- Les clubs «Le Chamois» et «La Meyette» fêtent leur cinquantième anniversaire.

- Prévus les 29 et 30 janvier, les Championnats romands de ski alpin OJ 1983 sont renvoyés au samedi 26 février. Grande réussite !

- Pour parler sport encore, le 4 septembre, le 8^e Trophée des Paccots pédestre se déroule avec succès !

- Par contre, une demande est adressée afin que les courses de côte motos et autos se concentrent sur les périodes d'entre-saisons.

- Lors d'assemblées, MM. Rohrbasser, préfet et Michel Monnard, président de la Société de développement, donnent leur opinion sur des sujets touchant spécialement la région.

Citons M. Rohrbasser qui se fait l'écho du souci des Châtelois: «La RN12 nous oblige à une constance dans la qualité; si elle nous amène en masse des touristes elle peut tout aussi bien les éloigner. De grandes stations sont à deux pas de chez nous. Ce sera un duel de David et de Goliath. Désormais, il s'agit de tenir compte de ces géants qui pourraient nous faire la vie dure.» M. Monnard, lui, parle de «la polarisation des Paccots par rapport à Châtel ce qui n'a rien d'étonnant puisque l'essentiel de l'animation s'adresse aux hôtes de la station. Mais le comité (de la Sté de dév.) a réalisé que les Châtelois ne devaient pas être «négligés». Aussi a-t-on décidé de mettre sur pied, pour l'été en tout cas, une animation qui soit également leur affaire. M. Frédy Monnard en sera le coordinateur.»

- Le 1^{er} août aux Paccots réunit le groupe folklorique de Volx, village de Provence jumelé avec Châtel, aux hôtes de la station qui apprécierent leurs danses et animations.

- En fin d'année, comme l'hiver dernier, on constate une augmentation du nombre d'adeptes de ski de fonds.

- Chavacots fête ses dix années d'existence.
- Inauguration de la nouvelle chapelle, assainie et agrandie. Le GPC fait un geste symbolique et souscrit à 10 parts de fr. 100.--. Ces fr. 1'000.-- seront offerts en 1996, à valoir sur l'achat d'un piano-orgue électronique.
- Le GPC commande 1'000 verres-souvenir qui seront donnés ou vendus lors de certaines rencontres.
- Lors de l'AG, Roger Diserens, rapporteur de la commission des taxes de séjour, ayant mené une enquête dans les Cantons de Fribourg, Vaud et Valais, donne un aperçu de ses démarches. Il relève e.a., que les propriétaires ne s'insurgent pas seulement contre l'augmentation de ces taxes mais aussi contre le principe d'une taxe linéaire pour tous les types de chalets et bâtiments, qu'ils soient simples ou luxueux, petits ou grands. En outre, aucune distinction n'est faite entre le propriétaire, s'acquittant déjà d'autres impôts et contributions, et le locataire. L'UFT demeure ferme sur ses positions alors que la Sté de dév. a accepté une réduction en 1985, 1986 et le plein tarif en 1987 (voir page précédente).
- Un sondage du nombre de voitures effectué lors d'une «journée chargée» confirme les chiffres de l'année précédente: Vaud 67 %, Fribourg 27 %, autres 6 %.
- Petite, mais importante dans sa signification, la manifestation qui a réuni le 11 septembre quelques membres du comité représentant les propriétaires et une délégation de la commune châtelaine. Celle-ci prenait officiellement possession de la fontaine offerte et dont il a été fait mention dans les années précédentes. Une aire de repos, pour les randonneurs et promeneurs, a été aménagée alentour. Des «obstacles» également, afin que cet endroit ne devienne pas une place de parc ou une station de lavage pour des automobilistes peu scrupuleux. Cette fontaine a été taillée par des apprentis bûcherons dans une bille de bonne dimension puis installée où elle se trouve encore aujourd'hui. M. Henri Liaudat, syndic, s'est réjoui de cette réalisation scellant en quelque sorte la bonne entente entre «le haut et le bas». Hélas, en 1998, on constate que l'humidité et le manque de soleil à l'endroit choisi amènent pourriture prématurée et détérioration rapide. Dommage ! Le comité a déjà des idées pour son remplacement dans un autre endroit plus propice ou par une réalisation à définir.
- Après des années de tractations avec les autorités cantonales et fédérales, une dizaine de panneaux «touristiques» ont été installés sur la A12. «LES PACCOTS» ont les leurs, de couleur brune, selon les normes internationales, ceci pour ne pas concurrencer les panneaux bleus «officiels» situés en sortie des autoroutes.

- Thèmes principaux de l'AG: épuration, télévision et les habituels et rituels demandes, réclamations, remerciements et le reste !
- Le dîner d'automne, une fois n'est pas coutume, se déguste au Restaurant de la Frasse.
- Le rapport préliminaire sur le concept «PACCOTS 2000» est présenté aux AG de la Sté de développement et du GPC.
- Une loi du 10 mai 1963 (!), dont beaucoup ignorait même l'existence, a refait surface. Plusieurs propriétaires - cette loi ne visant que les protestants - ont déjà reçu ou recevront par la suite un bordereau d'impôt paroissial adressé par la Paroisse réformée de Romont. Certains paient, mais nombre de réclamations négatives sont présentées tant auprès de la Paroisse directement que vers le comité du groupement. Surtout que tous n'ont pas été frappés de cet impôt. Et ce qui surprend la plupart est le fait que cela ne ressorte que ... 24 ans plus tard. Des personnes concernées, ayant refusé le paiement, sont mises aux poursuites. Un dossier très épais s'ouvre pour plusieurs années, un imposant courrier s'échangeant entre les parties en présence.

- 50^{ème} anniversaire marqué par le 1^{er} Lunch campagnard, en juillet, à Rathvel et le souper d'automne, à l'occasion duquel chaque participant au repas (adulte !) reçoit une bouteille de vin et 6 verres du GPC. Lors de l'assemblée générale avec son tractanda habituel et les paroles aimables à l'adresse de la cinquantenaire, notre président d'honneur Roger Diserens, en fin des «Divers», nous présente de superbes et pittoresques documents et photographies - certaines historiques - de ces 50 ans du GPC et même de la période antérieure à 1938, tout en les agrémentant de commentaires tout aussi pittoresques !
- Autres cinquantenaires, pour rappel, de cette année 1988:
 - la Société Monte-Pente Corbetta S.A. et
 - l'Ecole suisse de ski (E.S.S.)
- Le nouvel Office du tourisme s'ouvre dans le bâtiment «PACCOTS-CENTRE» et son inauguration a lieu à fin juin. Il est inutile de le décrire et de le présenter, vous y êtes probablement tous entrés une fois ou l'autre questionner sa responsable, M^{me} Elisa Klink, jamais avare des renseignements qu'elle propage et toujours disponible dans de nombreuses manifestations, de même que ses collaboratrices. Le GPC souscrit 4 parts de fr. 250.--, soit fr. 1'000.-- (remboursables) pour le financement initial des superficies des locaux nécessaires, propriété de la Sté de développement.

- A diverses occasions, le concept «PACCOTS 2000» est à nouveau présenté, une fois e.a. par M. Jean-François Rossier, urbaniste.

1998...Les difficultés et la situation nationale et internationale, le coup de frein dans le secteur de la construction, comme dans beaucoup d'autres industries, tout concorde pour mettre en veilleuse le projet jusqu'en l'an 20..!

- Du 22 juillet au 21 août, une exposition de costumes fribourgeois (et d'un Garde suisse du Vatican) fort bien présentée se déroule à l'Hôtel Ermitage. Des animations folkloriques complètent cette exposition mise sur pied dans le cadre des 50 ans (aussi !) de la FFCC.

- Un itinéraire «Va nu-pied» est créé et inauguré et été: 1 km 1/2 aux alentours et autour du Lac des Joncs. La presse relevait à ce propos: «Un plus qui ne coûte rien aux hôtes...»

- Première édition du Brevet de l'Aigle et de la course populaire de «mountainbikes» le 11 octobre, qui, vu le succès, se répéta les années suivantes. Dans leur programme de la 5^e course en 1992, on relève cette citation relative à la 3^e, deux ans auparavant: «PACCOTS: Paradis de promenades !... Cette course s'est déroulée autour de la Corbetta, puis au pied du Vanil des Artses, de la Dent-de-Lys et du Teysachaux sur un parcours très varié: un véritable paradis de promenade. Dixit les participants. Aux anges.»

1 9 8 9

- Les statuts le stipulent clairement, le mandat du président Robert Georges arrive à son terme. Après approche de divers propriétaires ou membres du comité, personne n'est susceptible de reprendre cette charge. Aucun candidat n'est trouvé. Finalement, le vice-président Jean-Jacques Giesser accepte d'assurer la transition «ad interim» donc provisoirement. Pris au «jeu», il poursuivra ce mandat dès 1990, et il accomplira sa tâche jusqu'à la fin des neuf années autorisées. Son titre de «président» lui est acquis jusqu'à l'AG du soixantième anniversaire en 1990.

- Le rédacteur, après tant de mentions de manifestations, de participations à plusieurs réalisations, inaugurations, de convocations à des comités et autres réunions, d'interventions dans beaucoup d'assemblées, a totalement oublié ou omis qu'une délégation du GPC a participé à plusieurs reprises au célèbre Tir à l'Aigle, décrochant des médailles grâce à quelques fins guidons.

1 9 9 0

- A l'initiative de Marcel et François Genoud, du Lac des Joncs, et afin d'assurer un enneigement suffisant sur la piste, en-dessous de son Auberge, équipée d'un remonte-pente pour les enfants, les débutants, les assoiffés,

les affamés, un canon à neige est acquis. Cette piste permet de rejoindre les autres monte-pentes.

- Suite de 1987 et des années intermédiaires : l'impôt paroissial de la Paroisse de Romont et de Châtel-St-Denis !. Plusieurs propriétaires font opposition aux rappels et commandements de payer, estimant qu'aux Paccots ils ne reçoivent aucune contrepartie. Ils désirent également avoir droit, en cas de paiement de l'impôt, au journal, au rapport d'activité, aux comptes et budgets annuels. Et les membres de la communauté des Paccots se sentiraient ainsi intégrés aux milieux qu'ils sont sensés soutenir par cet impôt. Ce qui a déplu à certains, qui après un échange de correspondance et la demande d'une attestation notariale certifiant que la personne concernée est liée déjà à sa paroisse de domicile, est d'avoir reçu une réponse de Romont que nous citons partiellement suite à son désir de ne pas faire partie de la Paroisse de Romont et Châtel-St-Denis (nous citons): ...»que nous interprétons (sic) comme une sortie de l'Eglise réformée, afin d'être exonérés de l'impôt paroissial.» Et cette missive est signée par... le percepteur! Excommunication? Depuis lors, on en rit ! Paie qui veut mais il se rencontre encore quelques réticences au cours des années suivantes et des interpellations parviennent encore auprès du comité

- Alors qu'on écrivait «Une bonne nouvelle pour le vieux chalet», on ne mentionnait pas encore que Nicole et Raoul Colliard, qui passaient chaque année leurs étés dans leur chalet de Saletta, décident d'ouvrir une buvette dans leurs alpages. Puis en 1988, ces deux «armaillis» se concertent afin de reconstruire ce chalet disparu et d'en faire un restaurant avec un type de restauration basé sur les spécialités gastronomiques de la montagne. A partir de là, les démarches s'accélérent auprès des autorités communales qui acceptent en février 1990 l'obtention d'un droit de superficie. Mise à l'enquête, etc. etc., et le 12 août 1990 débutèrent les travaux. Le 20 décembre, le restaurant ouvrent ses portes aux fervents des «spécialités du chalet».

- Une étude concernant l'élaboration et la première parution d'un périodique du GPC aboutit à la création de notre «ECHO des hauts». A ses début, il était prévu 4 parutions annuelles mais les responsables (votre comité) trop engagés dans d'autres activités réduisent le tirage à 2 exemplaires par an :

1990	No	1/4 mars - juin - octobre - décembre
1991	"	5/6 mai - novembre
1992	"	7 mai - No 8 Liste des propriétaires - No 9 décembre
1993	"	10/11 juillet - décembre
1994	"	12/13 " "
1995	"	14/15 " "
1996	"	16/17 " - novembre
1997	"	18/19 " - décembre
1998	"	20 juin (plaquette du soixantième)

- Une étude de transformation de l'hôtel Ermitage en institut de thalassothérapie et de cure est abandonnée.

- Le 2 novembre 1990: il neige...

- Le magasin de sport Raoul Colliard S.A. est repris par Yves Büchler; spécialiste en VTT, snowboard, ski, etc.

1 9 9 1

- Le Tsalé qui a ouvert ses portes quelques mois auparavant, présente des démonstrations de fabrication de vacherin et de gruyère. Une attraction touristique qui connaît vite du succès.

- L'AG a lieu cette année au chalet du CAS, à Borbuintze. Une raclette retient de nombreux participants, surtout que l'apéritif, malgré la saison, est dégusté par un soleil et une fin de journée superbe.

- Nouvelles idées pour l'Ermitage: Il est prévu de louer l'établissement pour y loger des requérants d'asile. Un de nos «ECHO des hauts» se fait l'interprète des habitants et résidents de la région. Après prises de positions contacts avec les autorités qui relèvent spécialement le déséquilibre entre le nombre des requérants, leur diversité d'origine, et celui des résidents à l'année et les résidents et hôtes temporaires dans la station, les autorités rejettent ce projet.

- Recommandation est faite aux membres de participer aux manifestations du 700^e anniversaire de la Confédération qui se dérouleront dans le district de la Veveyse.

- Etude encore pour la réalisation d'un centre de récupération des ordures plus important en remplacement de celui face à la poste. Construction en 1993. Par contre, à Châtel-St-Denis, un centre de tri (déchetterie) est ouvert à la Péralla.

- On cite le nombre de 284 résidents à l'année aux Paccots.

1 9 9 2

- En cours d'AG, le GPC offre à la commune une participation aux frais de la pose d'un panneau d'accueil dans la station, par exemple avec la mention «Bienvenue aux Paccots, station de villégiature. Merci de limiter votre vitesse et de respecter l'environnement!». Proposition acceptée, panneau placé en 1993. Vous l'avez tous remarqué...

- Le groupement participe également aux frais d'illumination, chaque fin d'année, pendant les fêtes de Noël et de Nouvel-An.

- Mme Ducrot, syndic de Châtel-St-Denis, ainsi qu'un urbaniste et M. Rufieux, ingénieur de la commune, nous orientent sur l'avancement des travaux d'étude du projet «PACCOTS 2000». On nous parlait déjà du concept de ce projet il y a cinq ans et les années suivantes.

- Le GPC offre au Tennis-Club une table de ping-pong en béton, installée près du Club-House par les soins du personnel communal. Inauguration le 19 septembre. Chacun peut y jouer sans être membre du TC.

- Les premiers parcours balisés pour le VTT s'étirent sur 17 et 20 kilomètres.

- La liste des chalets et appartements de la région est éditée et porte le No 8 de notre «ECHO des hauts». Elaboré, chalet après chalet, appartement après appartement, avec contrôle sur place, cette liste fut un travail de longue haleine mené à bien par J.-J. Giesser, P. Baatard et l'aide précieuse de Mme Elisa Klink. Les mutations (ventes, constructions, etc.) augmentant sans cesse, il s'avèrera nécessaire de le rééditer probablement en 1999. Laissons passer déjà les manifestations du soixantième anniversaire du GPC!

- Le chalet d'alpage de Rathvel est détruit par les flammes. La Commune de Remaufens le fait reconstruire dans un temps record, comme dans la chanson «plus beau qu'avant»: un coin buvette, cuisine aménagée, chambres, étable.

1 9 9 3

- Une école hôtelière s'installe à «Chavacots». Elle quitte ces lieux en 1995 déjà en raison e.a. du «manque d'animation» dans la station ce qui est compréhensible pour des jeunes gens, étudiants venant même de grandes villes asiatiques.

- La taxation immobilière est revue à la hausse et son augmentation suscite - on s'en doute - des recours, réclamations ou éclaircissements.

- La taxe «ordures» est obligatoire suite à une loi nouvelle. Le coût est de fr. 60.- par personne et par an, à partir de 18 ans, en ce qui concerne les propriétaires.

- Une déchetterie à ordures, d'une grande contenance, sera construite face à la poste et remplacera celle qui se trouvait un peu plus haut dans ce même terrain et qui ne suffisait plus à l'amoncellement des sacs et autres dépôts, laissant une image peu esthétique au centre de la station.

- Le GPC offre fr. 5'000.- à la commune (lors de l'AG) pour l'achat de jeux divers afin de réaliser une place destinée aux enfants. Il est demandé aux autorités de mettre un terrain de son choix, bien situé, à disposition et d'en assurer l'entretien (voir sous 1994).

- Participaient à cette AG 58 membres et 4 invités, seuls ou accompagnés qui restèrent 80 pour partager la raclette qui suivit: en gros 300 raclettes. Faites la moyenne: modeste serait-on tenté de dire, mais on observa que certain(e) en mangeait une voire deux et que d'autres... un peu plus!

- Sous l'égide de Raoul Colliard une «commission de crise» est créée. Son rôle sera d'animer la station par exemple lors d'une période de manque de neige dans la région, etc. Il deviendra par la suite président de la «commission d'animation».

- L'Ecurie des Lions désirait étaler leurs courses de côte sur deux jours. Bien que la Préfecture et la Commune étaient favorables, les millieux touristiques et le GPC, ainsi que les propriétaires bordiers n'y ont vu que des inconvénients : allongement du temps de fermeture de la route au trafic normal, déviation par La Frasse jugée dangereuse et en mauvais état, nuisances sonores, commerces et tourisme contrariés... Finalement les organisateurs renoncent...

- Les championnats suisses OJ se déroulent aux Paccots.

- Fredy Monnard, animateur et organisateur de multiples manifestations, toujours disponible et serviable, quitte ce monde pour ce que l'on appelle «un monde meilleur» !

1 9 9 4

- La patinoire sera provisoirement en état d'accueillir les fervents de ce sport, ceci au début du mois de janvier. Restera à améliorer les alentours et de donner une meilleure allure aux «baraquements de chantier» (comme certains les dénomment) par éventuellement un écran d'arbres.

- La place de jeux - en collaboration avec la commune - est réalisée au-dessous du Tzalè. Balançoires, cheval, tobogan et autres engins sont dorénavant à disposition des enfants d'ici et d'ailleurs. Le 20 août 1994, s'est déroulée une sympathique «cérémonie» d'inauguration. En fanfare, avec «Le Pedze-Band» apportant une touche supplémentaire à cette fête. Tant Mme le syndic que le président du GPC se sont félicités d'avoir rapidement pu créer cet espace de détente.

- Les enfants - et dans le cas relevé ci-après, les adultes aussi - ne sont pas oubliés cette année. En effet le propriétaire de la Buvette de Rathvel «Le Petit-oiseau», a lui-même construit, à partir des organes d'un tracteur, un

petit train pour balader gratuitement les touristes. Pour les Vaudois, disons-leur que les sièges ont été récupérés sur le LEB (Lausanne-Echallens-Bercher). Le «p'tit train là-haut sur la montagne» fait la joie et le plaisir de ceux qui rejoignent Rathvel qui a très vite trouvé ses adeptes, à table ou en train.



Photo J.-J. Giesser

- Le 10 mars, un chien sauve un chalet de l'embrasement. Alerté par les aboiements de son chien, Robert Georges a pu intervenir rapidement auprès des pompiers, le chalet «La Gentiane» aux Rosalys étant la proie des flammes. Grâce à la rapidité de l'intervention, une partie du chalet fut épargnée. L'année suivante il était déjà reconstruit et une petite fête réunissait un groupe d'invités pour son inauguration.

- Le journal «24 Heures», dans sa série de tirages «LA BOUSSOLE», un hebdomadaire englobant chaque semaine une région romande avec carte topographique au 25:000, consacre son No 29 du 22.11.1994 à «Châtel-St-Denis - Les Paccots». Douze pages bien descriptives de notre «terrasse nature sur le Léman» comme il est mentionné à la Une.

- Même succès à l'AG. Tant pour la fréquentation que pour la raclette...

- «Vases pour les baptêmes». Le 23 octobre, après la messe, lors de l'apéritif, Jean-Jacques Giesser accompagné de membres du comité, remettait au nom de ce dernier et de celui de l'ensemble du GPC, une magnifique cuve ainsi qu'une cruche pour la célébration des baptêmes, oeuvre de Francine Colliard, une artiste bien connue à Châtel. L'Abbé Henri Murith y a consacré ses lignes dans notre «ECHO des hauts» de décembre 1994.

- le 21 janvier, on l'inaugurait cette patinoire (18 m. sur 36). Comme pour les tennis, il faut bien remonter vers 1956 pour retrouver des compte-rendus de discussions, la création à quelques reprises de commissions d'études ou autres rencontres pour la réalisation d'une «vraie» patinoire. Les prospectus de la région pendant de nombreuses années - et même après leur disparition - s'enorgueillissaient d'avoir trois patinoires à disposition. La première, derrière l'Hôtel Dent-de-Lys, dont le personnel l'entretenait en l'arrosant la nuit au jet d'eau si la température permettait d'en faire de la glace. Henri Michel, l'hôtelier et propriétaire du terrain, y avait installé l'éclairage. Que de clameurs et de rires et pleurs s'élevèrent de cet endroit, le jour et le soir, sans plaintes des voisins ! Autre époque ! La deuxième, au Lac des Joncs. Quand l'épaisseur de la glace assurait la sécurité suffisante, une certaine surface était déblayée de la neige et également arrosée pour égaliser l'aire de patinage. La troisième, à Châtel-St-Denis, s'étalait sur la place du «Grand-Clos», grâce en partie au club de football qui renouvelait sur l'herbe la glace, de nombreuses fois par hiver, selon l'humeur du temps et des degrés suffisants en-dessous de zéro. Cette société avait même une équipe de hockey. Elle montait de temps à autre jouer un match contre une équipe de jeunes de la station et souvent le public ne manquait pas.

- Il n'y avait pas beaucoup de télévisions; les rares postes au début, se trouvaient dans les restaurants où l'on allait voir les descentes de ski ou quelques émissions, les yeux rarement dirigés vers la télé mais le nez plus souvent dans le verre. Pour les parents, il y avait un avantage: le mercredi après-midi, il se diffusait un programme pour les enfants. Les parents, en cas de mauvais temps, laissaient aller leurs gosses au bistrot... Il a suffi de voir cette patinoire pour faire surgir, pour ceux qui étaient aux Paccots dans les périodes relatées, des souvenirs inoubliables.

- On apprécie fort la montée des Paccots - Les Vérolly, et principalement le trottoir permettant aux promeneurs d'éviter le frôlement continu des véhicules.

- Le monte-pente, ou plutôt le «tire-flemme», «LE PINOCCHIO», au centre de la station attire, principalement les fins de semaines, une nuée de lugeurs et débutants skieurs et beaucoup trop de parents parmi les «sportifs», eux-mêmes n'étant pas équipés mais distribuant conseils ou paires de baffes.

- La taxe de séjour grimpe à fr. 210.— (également en 1996).

- Un des sujets traités au cours de l'AG (à fin mai, apéritif à l'extérieur!), suite au glissement de terrains de Falli-Hölli: des plans ont été dressés des «zones à risques» aux Paccots et à La Frasse, entraînant une discussion nourrie. Des études géologiques seront poursuivies afin d'obtenir de nouvelles données

et des confirmations plus précises. Une séance d'information a été organisée par le Conseil communal concernant ce délicat problème désigné sous le nom de «BATGLISS». Cette affaire provoquera encore de nombreux remous.

- L'impôt paroissial réclamé à des propriétaires de religion protestante: suite mais pas encore fin.

- Pour animer à sa manière la station, l'été si le temps le permet, au ciel et aux fourneaux, Italo Pizii, de la Dent-de-Lys troque parfois son tablier et ses pizzas contre les rênes de son attelage, emmené par son cheval Aramis, et propose des promenades en char-à-bancs aux enfants et adultes. Si quelques crottes parsèment votre chemin, ne lui en voulez pas. C'est sympa de le croiser...

- Rappelez-vous, en 1986 le GPC souscrivait 10 parts de fr. 100.- - pour aider au financement de l'agrandissement et de l'assainissement de la chapelle. Ces parts remboursables en 96, sont offertes au fond de la chapelle. La contrevalet a été utilisée à valoir sur l'achat d'un piano-orgue électrique, bien utile pour les services religieux et les concerts.

- Tennis-Club : Melle Antoinette Rayroux, responsable technique du Club remplace Pierre Baatard en tant que représentante du GPC au sein du Conseil d'administration de la Société coopérative du Tennis-CLUB.

- Le rapport «BATGLISS» continue à faire non pas des glissades mais des vagues... A suivre!

- Une deuxième déchetterie - dans le style de celle proche de la poste - est construite pour la région Les Rosalys.

- Inauguré en 1981, le sentier botanique situé dans le périmètre de la Chapelle ND du Scex nécessitait une remise en état. L'équipe forestière communale s'en chargea. Presque redécouvert à cette occasion, l'oratoire des Lanzas fut restauré grâce à Edouard Egloff de Châtel-St-Denis, séduit par le site. Combien d'entre-vous, des Paccots, avez-vous effectué cette ballade, conjuguée avec le parcours Vita pour les plus sportifs, la connaissance de plus de quarante essences présentées le long du sentier botanique, un arrêt à la chapelle du Scex, l'oratoire des Lanzas et rejoindre sa voiture... ou poursuivre jusqu'aux Paccots ?

- Le 25 février, la Maison paroissiale de la Veveyse (l'Eglise réformée) est inaugurée à Le Gottau, à Châtel-St-Denis. Voir texte sur ce sujet.

- Le comité du GPC entame les premiers projets pour fêter le 60^{ème} anniversaire du Groupement en 1998.

- Le 15 février, le GPC offre un concert à la Chapelle, organisé par ses soins. D'une grande qualité, ce concert exécuté par le Quatuor «Art-Quartet» du Conservatoire de Lausanne, aurait mérité un auditoire un peu plus dense. Les musiciens, eux, passèrent d'agréables heures en notre station, la soirée s'étant poursuivie au Tsalé.

- La taxe de séjour continue son ascension: fr. 225.--.

- A l'instar d'autres quartiers de la région (Vérolly, Rosalys, etc.) les propriétaires et résidents de La Frasse ont formé un nouveau groupement qui se nomme le «G.P.R.F.» (42 membres sur 50 propriétaires, dont certains sont également membres du GPC.

- CHAVACOTS : changement de destinée : de 1977 à 1991, soit 15 années, plus de 90'000 journées d'occupation/enfants ont été organisées sous forme de camps, d'écoles à la montagne, colonies de vacances, cours de langues SLC. En 1996, la commune de Chavannes entreprenait des travaux de rénovation et d'achat de mobilier. Le bâtiment transformé en modules ou petits appartements. Capacité totale : 100 personnes. Inauguration officielle le 1er février 1997. Les intendants du bâtiment sont Laurent et Anne-Catherine Liaudat. Voir 1976.

- On l'a attendu pendant combien d'années? Le parcours entre l'Hôtel Dent-de-Lys et le carrefour de la poste est doté de deux trottoirs. Finis les slaloms et les risques constants d'accidents sur ce trajet, surtout l'hiver. La route a bien sûr été refaite et améliorée.

- Le 19 octobre 1997, Châtel-St-Denis fêtait ses 700 ans. Cortèges, discours, banquet... L'Abbé Murith, dans son écrit paru dans notre «ECHO des hauts», terminait son texte par ces mots, en relatant l'anniversaire: «Vive Châtel, Vive Fruence, vive Prayoud et VIVE LES PACCOTS !».

- 30^{ème} anniversaire du jumelage Châtel-St-Denis - Volx.

- Le 5 octobre, les «caisses à savon» dévalèrent la route de Saletta, avec arrivée au Creux-des-Tables. Ces courses comptaient comme manche du Championnat romand. Elles étaient organisées par l'association «Lè Dzoyà». A l'heure de l'apéritif signalons e.a. Mme Rose-Marie Ducrot, syndic et une délégation du comité du GPC: J.-J. Giesser, R. Gilliéron et P. Baatard.

- Ce même jour, notre président est atteint dans sa santé l'éloignant des activités en général et de celles du comité. Rémy Gilliéron, vice-président assure

l'intérim jusqu'à la prochaine AG, en juin 1998, 60^{ème} anniversaire du GPC.

- Un sentier pédestre est créé dans la région des Braseyres et une place de pique-nique (table, bancs, couverts, donc à l'abri de la pluie et du soleil, sis près du pont enjambant la Veveyse sur le chemin des Paccots à la Frasse.

- La section «Dent-de-Lys» du CAS fête ses 75 ans. Dans leur programme, pas seulement de l'escalade et des randonnées, mais aussi bivouac, spéléo, canyoning, ski, peau de phoque, raquette à neige... Cette section, une des plus petite du CAS a été fondée en 1909 comme sous-section du «Molésou», donc il y a 88 ans, mais c'est en 1922 qu'elle devint autonome.

- «Il était une fois à Rathvel». L'association mentionnée ci-dessus, «Lè Dzoyà», ont transporté le «FarWest et la Country Music» sur la grande place de parc de Rathvel. Ambiance, musique, démonstrations, boissons, rien ne manquait, surtout pas la boue. De la pluie il en tombait des cordes... à lasso!

- En septembre, des menhirs s'élèvent au centre des Paccots, e.a. un caillou de 8,650 tonnes et trois mètres de haut, venu de St-Triphon. Cette réalisation est la concrétisation d'une idée de Yves Gillet de l'Hôtel Corbetta. Il envisage d'effectuer chaque année une fête autour de cette grosse pierre placée parmi quelques-unes plus modestes.

- Cette année, le GPC offre à nouveau un concert à la Chapelle. Son choix s'est porté sur le chœur-mixte «LAUDATE» de Lausanne. Concert de haut niveau et varié qui charma un auditoire trop restreint. Les chanteurs, eux, passèrent également une belle soirée qui se termina au Tsalé, puis pour quelques-uns à «Chavacots», afin de rejoindre, le lendemain, les pistes enneigées.

- Anecdote: Le médecin du rédacteur est monté, avec sa famille dûment équipée, aux Joncs, un de ces dimanches d'affluence du début de l'année. Effarés qu'ils étaient ! Un vrai champ de foire ! Impossibilité de parquer, queues interminables aux remonte-pentes. Abandon à la demande générale de la famille. Mais pour s'extraire de la cohue, pour redescendre en plaine, même cirque. Reviendront-ils ? Et dire qu'avant l'ouverture de la RN12, devenue l'A12, combien étaient-ils à craindre une diminution des touristes et skieurs dans notre station?

- Durant le week-end pascal 1998, la neige et le froid en firent le plus maussade depuis quinze ans. Des conditions similaires n'avaient été observées en Suisse qu'une seule fois depuis les années 80. C'étaient en 1983. La neige est tombée en abondance jusqu'en plaine du Jeudi saint au Lundi de Pâques. Les conséquences sont multiples. Des liaisons ferroviaires sont coupées, par exemple une interruption de cinq heures entre Rosé et Chénens

(FR). L'A12 ne reste pas en reste et se rappelle au bon souvenir de beaucoup d'automobilistes ou de camionneurs. Le réseau routier n'a pas été épargné par l'abondance des chutes de neige, perturbant fortement le va-et-vient des vacanciers. Des accidents en série, pour ne citer que cet exemple, mettent aux prises plus de vingt véhicules en fin d'après-midi du lundi sur cette A12, près de Châtel-St-Denis. Il fallut également fermer l'autoroute pendant près de quatre heures.

- Le groupe de travail pour l'organisation du 60^{ème} se rencontre à plusieurs reprises, ainsi que le comité. Juin sera vite là et que la fête soit belle...

- En toute modestie, le rédacteur de ces annales, Pierre Baatard, offre sa démission du comité en avril, pour l'échéance de la prochaine AG de juin. 40 années de «comitariat», dont 10 de présidence et quelques-unes de secrétaire et de caissier, il «lâche» sa place (démissions refusées jusqu'ici par les comités se succédant), à un jeune. Enfin des heures supplémentaires pour s'occuper de ses autres engagements et de ses fleurs...

CONCLUSIONS

1938 - 1998 : 60 années d'existence...

Retracées dans les pages de cet opuscule que votre comité actuel vous offre en souvenir de cette période. Ce passé ne changera plus, par contre votre comité subira quelques mutations en son sein lors de l'assemblée générale de ce mois de juin. Et la station verra aussi ses structures se modifier dans son futur.

Pour quelques-uns, ils auront vécu ces 60 années alors que d'autres, quelques dizaines ou quelques-unes seulement. A tous, ces annales leur apporteront une image de ce que fut cette région qui se transforma peu à peu en une station connue loin à la ronde. Elle y abrite occasionnellement des hôtes de tous pays. Mais la majorité de ses habitants, de ses habitués, de ses touristes proviennent d'endroits ou de villes relativement proches de ce coin de Suisse.

Que seraient Les Paccots sans son tourisme, sans neige, sans ses montagnes et ses pâturages, sans ses résidents à l'année et tous les autres propriétaires ou locataires qui sont ou ne sont pas membres de notre Groupement. A ceux qui ne l'ont pas encore réalisé, nous ne pouvons que leur recommander : Venez nous rejoindre ! C'est pour cette raison que nous avons diffusé cette plaquette à tous ceux qui d'une manière ou l'autre viennent ici.

Plus on est de membres, plus le poids du GPC peut peser lourd dans les contacts avec les autorités ou les milieux responsables lorsque l'on intervient

d'une manière quelle qu'elle soit pour le maintien d'une ambiance et d'un plaisir de vivre en ce lieu !

D'un commun accord, nous nous préoccupons de la défense de vos intérêts, de la poursuite du développement des Paccots et de ses environs avec toutes les instances intéressées afin que les relations avec celles-ci, ainsi que celles des propriétaires entre eux, soient harmonieuses.

Les statuts de 1938 fixaient ces deux buts: «Resserrer les liens d'amitié tout en assurant la défense des intérêts communs».

Que vive encore longtemps et grandisse le GPC.

EVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES (+/-)

1938	13, 15 ou ? membres
1940	40 à 50 membres
1945	74 convocations (tous ne sont pas membres)
1956	88 membres
1964	160 "
1967	181 "
1968	196 "
1970*)	215 ") (à diverses reprises des opérations de recrutement sont effectuées, ceci dès l'origine du Groupement)
1976	288 " (
1985	313 ") *) 1970 = 450 chalets environ
1987	324 "
1989	291 " (diminution due aux nombreuses ventes de chalets, sans que les nouveaux propriétaires s'inscrivent au Groupement. Des associations de quartiers jouent un rôle défavorable pour le recrutement du GPC; certains propriétaires font toutefois partie des deux associations)
1994	330 " (hausse suite à une opération de recrutement)
1997	300 " (environ plus de 600 chalets. Baisse: même cause qu'en 1989)

RÉPERTOIRES DES PROPRIÉTAIRES

Edités en 1969 - 1972 - 1977 - 1984 - 1992

Un nouveau répertoire sera édité l'année prochaine, en raison d'un très grand nombre de modifications suite au changement apporté à la dénomination de plusieurs routes et chemins. Ceci nécessitera un travail assez important, une nouvelle numérotation des chalets ayant été apportée aux bâtiments. Avant

Hôtel Restaurant Corbetta

1619 Les Paccots

Gamille Y. Gillet-Terreux, propr.
Tél. (021) 948 71 20
Fax (021) 948 72 00

- Cuisines selon saison
- Salles pour sociétés et banquets
- Dortoirs équipés 60 et 36 places



Fermé le mercredi



Fitness Solarium

Les Bains
1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021/948 02 49

Du lundi au vendredi 9 h - 21 h
Samedi 9 h - 12 h

Claude Genoud Chaussures

1618 Châtel-St-Denis
Tél. (021) 948 73 76



Roland Pillonel
1618 Châtel-St-Denis

Horlogerie-Bijouterie

Tél. (021) 948 82 68

1969, les listes étaient tirées, écrites à la machine à écrire, voire même les premières à la main, reproduites parfois au moyen de stencils. L'utilisation de l'ordinateur, aujourd'hui, est réellement d'une aide précieuse...

Les montants des COTISATIONS versées par les membres

1939	-	1940	gratuité						
1941 juillet	-	1945 juin	fr. 3.--						
1945 juin	-	1949	fr. 3.--						
1950	-	1966	fr. 5.--						
1967	-	1973	fr. 10.--						
1974	-	1984	fr. 15.--						
1985	-	1989	fr. 15.--						
1990	-		fr. 20.--						

pour tous les membres, individuels ou collectifs
membres individuels, fr. 5.-- membres collectifs
" " fr. 8.-- " "
" " fr. 15.-- " "
" " fr. 20.-- " "
" " fr. 25.-- " "
" " fr. 30.-- " "

VOS COMITÉS NE SONT PAS RESTÉS INACTIFS...

A lire tant de rapports, de procès-verbaux, de correspondance, de pape-rasse, d'articles de presse; à écouter tant de discours, d'explications sur un nombre impressionnant de sujets, de justifications, d'idées ou de projets sur le futur; à voir se concrétiser beaucoup de réalisations; en réclamer ou désirer d'autres encore: tout cela a occupé bien des heures, des rendez- vous, des aller et retour en voiture (lorsqu'il fallait venir de Lausanne, Pully ou ailleurs afin de répondre à des convocations ou assister à des assemblées, commissions d'étude, etc. Les présidents et les membres des comités qui se sont succédés durant ces 60 dernières années ont traité ou discuté, par exemple, des sujets suivants :

Collaboration avec la Société de développement; l'office du tourisme (et jadis l'UFT)

Eclairage; toilettes publiques

Ordures et objets encombrants (abris pour conteneurs puis déchetteries)

Amélioration et entretien des routes et sentiers

Signalisation routière

Abri GFM, les horaires et services des bus

Service TCS

Excès de vitesse dans la station

Panneau de bienvenue à l'entrée de la station

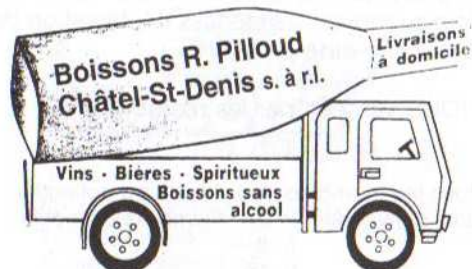
Illumination du centre pendant les fêtes, en fin d'année

Ramonage

Vidange des fosses septiques

Place de jeux, fontaine

Tennis, patinoire



Raymond Pilloud

La Combe 30 - Rte de Bulle
1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021/948 73 55

Natél 079/623 13 04

Fax 021/948 74 95



PHOTO KEHREN



Av. de la Gare, 1618 Châtel-St-Denis

Pour vos **PHOTOS COULEUR EN 1 HEURE**
PORTRAIT et vos **REPORTAGES DE MARIAGES**

de qualité

Tél. (021) 948 74 75



POMPES FUNÈBRES BONGARD

Route de Montimbert 70

1618 CHÂTEL-ST-DENIS

Tél. permanent 24/24 h. : 021/948 72 26

Conseil et contrat de prévoyance funéraire

*Entreprise familiale
fondée en 1965*

Toutes prestations funéraires - fleurs, arrangements et couronnes
artificielles et naturelles - transports - formalités - faire-part - jour-
naux services et cérémonies hors région également à disposition

REVETEMENTS DE SOL

Zahnd

1616 ATTALENS 021/ 947 49 70



Plans d'aménagement

Examen des mises à l'enquête d'objets concernant directement ou indirectement Les Paccots

«PACCOTS 2000» - «BATGLISS»

Bon voisinage entre propriétaires

Frictions avec la troupe

Relations avec nos paroisses

Contacts avec les autorités (directs ou en qualité d'intermédiaires)

Relations avec les sociétés locales

Impôts cantonaux et communaux

Impôt paroissial

Taxes de séjour

Taxations immobilières

Taxes d'épuration des eaux

Assemblées générales du GPC, de la SODEV et autres sociétés

Fêtes nationales (organisées durant près de 20 ans par le GPC, puis en collaboration avec Châtel-St-Denis)

Séances du comité

Les soupers, diners, raclettes, lunches campagnards du GPC

Des inaugurations, des représentations à diverses manifestations, anniversaires de clubs ou sociétés

La poste et les distributions de courrier

Adductions d'eau, d'électricité

Antenne collective

Et puis encore...

NE SE PASSE-T-IL VRAIMENT RIEN AUX PACCOTS ?

Les animations de l'Office du tourisme

Les marchés artisanaux

Les randonnées pédestres, équestres, etc.

La haute-montagne avec guides

Les courses de côte motocyclistes

Les courses de côte automobilistes

Les championnats de diverses sortes

Les tournois de tennis

Les courses et brevets VTT

Les courses de caisses à savons

Les Mi-étés

Les fêtes alpestres de lutte suisse

Les fêtes de l'Alpe

Les fabrications de fromage, de vacherin, de tommes

Les fêtes nationales

CAFE RESTAURANT **la Frasse**

Bertherin Nicole Sàrl
Nouveau tenancier
Rte de la Frasse
1618 Châtel-St-Denis

Nicole et son
équipe vous servent
le menu du jour
et une petite
restauration

Fermé le jeudi
Tél. 021/948 70 38



Cabaret - Night-Club - Dancing

Cotton
club

Les Paccots, Hôtel Ermitage, ☎ (021) 948 72 48

HORAIRES:

Lundi à vendredi:
18 h 00 à 04 h 00

Samedi:
22 h 00 à 04 h 00

COOP

*Nos achats
chez Coop
un vrai plaisir!*

Coop Broye - Fribourg - Moléson

Les lotos
Les désalpes
Les Tirs à l' Aigle
L'Espace-Expo de l'Hôtel Corbetta
Les concerts (à la chapelle, etc.)
Les ensembles musicaux de Châtel-St-Denis (chorales, fanfare, etc.)
Les fêtes «Country» à Rathvel
Les carnivals des enfants
Les derbies (Pralet, etc.) à ski
Les descentes aux flambeaux à ski
Les courses FIS, ESS, scolaires, O.J.
Les ballades à raquettes à neige
Les animations sur la patinoire

Qu'a-t-on omis de citer ? Complétez la liste vous-mêmes!
Sans oublier tout ce qui se passe chez vous, au chalet ou à l'appartement,
en famille, avec des amis et ce que vous organisez vous-mêmes...





AMBULANCE

DU DISTRICT DE LA VEVEYSE

Case postale 407
1618 Châtel-St-Denis

☎ 021/948.04.04



*En exclusivité
pain Paillusse*

*ouvert tous les dimanches
de 6 h 30 à 18 h 00*

GEORGES SUARD Boulangerie Pâtisserie Confiserie Tea-room
Grand-Rue 50 1618 Châtel-St-Denis Tél. 021/948 70 35



*Mangez avec bonheur chez le traiteur
Mangez avec appétit chez Georgy
Mangez parfait, boucherie Emonet*

Grand-Rue 33 - 1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021/948 74 04

Viande de 1^{er} choix



**IMPRIMERIE
HUWILER & FILS S.A.**

Impression typo-offset
Avenue de la Gare 1
1618 Châtel-St-Denis

Tél. (021) 948 73 73 - Fax (021) 948 01 11



JULIETTE TÂCHE

mercerie laines

☎ 021 / 948 71 39
1618 Châtel-St-Denis

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT - OFFICE DU TOURISME



Présidents (au cours des
60 années du GPC)

1935 (?) - 1967

Paul Pauli, décédé le 3.1.67

1967 - 1969

René Grandjean, parti à Fribourg (Chef de service au Service de santé)

1969 - 1982

Michel Pilloud, initiateur de l'ouverture de l'Office du tourisme aux Paccots

1982 - 1989

Michel Monnard

1989 - 1993

Oscar Genoud, «ad interim en 1989, puis président dès 1990

1993

aucun président désigné. Le Bureau assure l'interim. En cours d'année:

1993

Michel Mauron accepte le mandat

La Sté de développement ouvre un Office du tourisme aux Paccots: Après une étude débutant en 1980, un bureau s'installe dans le bâtiment «La Résidence», à côté du magasin Raoul Sports, en 1982. Inauguré le 7 août 1982, il y reste jusqu'à fin décembre 1987. En 1988, avec son inauguration le 24 juin, l'Office est transféré dans l'immeuble «Paccots-Centre»! Le «P'TIT BONHOMME DES PACCOTS» a pignon sur rue dans diverses tenues (randonneur, hôtelier, skieur, tennisman, etc). Dès ses débuts, l'Office est sous la responsabilité de Mme Elisa Klink. Un bureau de renseignements a existé plusieurs années à l'UBS, Châtel-St-Denis.

LES SYNDICS DE LA COMMUNE DE CHÂTEL-ST-DENIS

1930	Robert COLLIARD
1942	Sylvestre PILLOUD
1950	Alfred PERROUD, décédé en août
1950	Claude GENOUD, dès août
1956	Joseph COLLIARD
1966	Albert GENOUD
1978	Henri LIAUDAT
1991	Rose-Marie DUCROT (Mme), actuel syndic





*Domaine
des Rueyres
Chardonne*

LA BOTTE DORÉE

Vins fins

**Michel et
Jean-François COSSY**

Case postale 19
1803 CHARDONNE

Tél. 021 / 946 10 78

Fax 021 / 946 24 11

TAXI ARC-EN-CIEL

Minibus 14 places

Car 35 places

Rémy G.G. Perrenoud

LE GRENIER

fous'y tout

Brocante- bric à brac

948 83 83



CITROËN

GARAGE TOURING

Roger FREYMOND

Garage et vente:

Route de Vevey 60,
1618 Châtel-St-Denis

Tél. 021/948 71 78

Fax 021/948 96 24



Vente de Grils à Gaz

NOTRE-DAME-DES-NEIGES



Citons le texte consacré à cette Chapelle par Albert Genoud, ancien syndic de Châtel-St-Denis:

«Notre-Dame-des-Neiges, dédiée à saint Bernard de Menthon, fait partie du paysage des Paccots, dont elle symbolise la destinée présente. Elle répond à une nécessité et le bon curé Bernard Kolly en a senti le besoin en fournissant aux hôtes des Paccots (catholiques ou réformés), aux alpinistes, aux skieurs, aux touristes et aux armaillis, le moyen de remplir leurs devoirs religieux. Elle fut érigée en 1935 et l'architecte Dumas sut concevoir un édifice d'une élégante simplicité, en pleine harmonie avec le décor alpestre. Sa construction fut menée rapidement (puisque selon le «Bulletin paroissial» dédié au curé Kolly) en 1935, elle fut «debout» en 28 jours, grâce au travail des jeunes de l'Avenir. Avec leur directeur, M. l'abbé Fischer, ils consacrent le soir, après leur journée de travail, de nombreuses heures au terrassement. Beaucoup d'autres personnes collaborèrent également à l'édification de cette chapelle. Les deux fresques, au-dessus de l'autel et de l'entrée, sont l'oeuvre du peintre Gaston Thévoz. Ce lieu de culte fut une des plus grande joie de l'abbé Kolly. Combien de fois, malgré les fatigues d'une journée bien remplie, il y est monté, à pied, après dix heures du soir.» L'inauguration eut lieu le 5 août 1935. La fresque à l'entrée représente Saint Bernard de Menthon, le protecteur des gens de la montagne, bûcherons, armaillis ou touristes, comme mentionné ci-dessus. Le paysage est celui du Grand-St-Bernard au Col-de-Mont-Joux. Les vitraux sont de Yoki; les sculptures du tabernacle de Cyprien Genoud, de même que celles de l'autel et l'ambon. En 1994, le GPC offre à la chapelle les «vases pour les baptêmes», une cuve et une cruche, oeuvre de Francine Colliard, bien connue à Châtel; il a également participé à l'achat du piano-orgue électronique.

Revenons plus en arrière. La chapelle s'avéra trop petite pour l'affluence des fidèles certains dimanches. Une première restauration eut lieu en 1962. Des lotos furent même organisés pour alimenter un fond, participation modeste aux frais envisagés par la suite pour l'assainissement et l'agrandissement de la chapelle. Une mise à l'enquête en 1983 paraissait dans la presse. Et ce n'est qu'en 1986 que l'inauguration se déroula. Des concerts, des mariages, des baptêmes sont souvent célébrés dans «notre» chapelle.

1935	abbé Bernard Kolly
1953 - 1964	abbé Emile Baeriswil (décédé le 31.8.82)
1964	abbé Henri Schornoz
	abbé Louis Gachet (décédé en 1984)
	abbé Georges Rossetti (décédé en 1994)
1993	abbé Henri Murith



**GARAGE
J.-M. BERTHOUD S.A.**

1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021/948 70 17

Le nouveau Daily d'IVECO étonne par sa diversité, sa rentabilité – et surtout par son prix: version de base "BASIC" châssis/cabine déjà à partir de Fr. 24'708.– (TVA incl.). Venez le découvrir. Vous serez étonnés.

IVECO

SOLUTIONS SUR MESURE.

FIGARO - COIFFURE

Dames - Messieurs



René Vial

Châtel-St-Denis
Tél. 021/948 74 25



La banque qui appartient à ses clients.

*Rendez-nous donc visite au guichet !
C'est avec plaisir que nous vous conseillerons.*



BANQUE RAIFFEISEN REMAUFENS

Gérante: Jacqueline Gremion
Tél. 021 /948 95 93

MAISON PAROISSIALE DE LA VEVEYSE PAROISSE PROTESTANTE - CHATEL-ST-DENIS

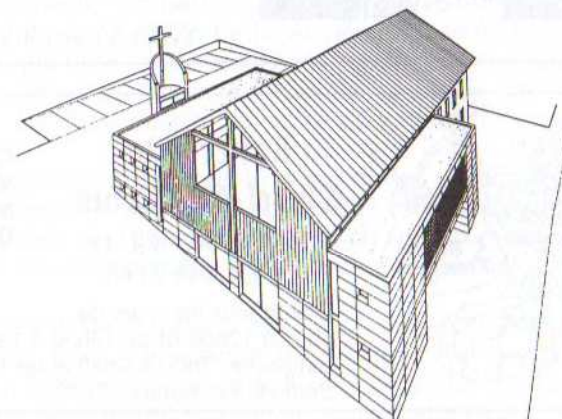
Il est relevé dans le texte concernant la Chapelle de ND-des-Neiges que le curé Kolly avait senti le besoin de fournir aux hôtes des Paccots (catholiques et réformés) le moyen de remplir leurs devoirs religieux. Ce fut le cas pendant une longue période, mais dans les années 50/60, des protestants des Paccots prirent l'habitude de se réunir le dimanche «en privé», dans le chalet de l'un d'entre-eux, longtemps par exemple chez Mme et M. Perrin dans leur «Recuerdo», sur la Vieille Route. Les fidèles des cultes entendirent e.a. les pasteurs Perrier, de Romont, Lavanchy, Alain Burnand, des diacres et bien d'autres encore.

Les «protestants disséminés» et encore plus ceux des Paccots se sentaient bien éloignés de la Maison de Paroisse de Romont, dont dépend Châtel-St-Denis!

En 1977 et les années suivantes, des célébrations de cultes oecuméniques eurent lieu aux Paccots, à la Mi-été.

Dès 1983, la Chapelle St-Roch fut mise à la disposition des réformés pour leurs cultes, Châtel à cette époque comptant 751 paroissiens. Quelques chiffres: en 1956, il y en avait 40 de recensés; 261 en 1970; 456 en 1977; 751 en 1983; plus de 1500 en 1996 et en 1998, le nombre est passé à 1750 personnes.

En 1989, l'augmentation rapide de la population de la Veveyse justifie la transformation du poste diaconal en poste pastoral. La paroisse loue deux appartements au 76 de la Grand-Rue, à Châtel, l'un pour le pasteur et l'autre pour les locaux de paroisse. En 1990, commence l'étude pour la construction d'une Maison de paroisse. Et ce n'est que le 25 février 1996 que les nouveaux locaux furent inaugurés, sis à Le Gottau à Châtel-St-Denis, Les pasteurs actuels sont Mme Florence et M. P.-Philippe Blaser.





Entreprise Générale

**COQUOZ
CONSTRUCTIONS SA**

1615 Bossonnens
Tél. 021/947 49 78
1502 Châtillens

- Bâtiment
- Génie Civil
- Carrelage
- Isolation périphérique
- Aménagement extérieur
- Construction clé en main

GUSTAVE TACHE SA

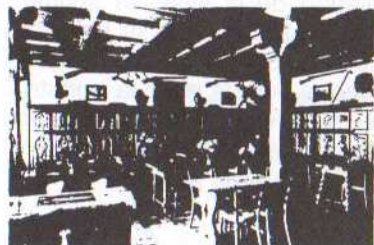


SUBARU

- Ventes-Echanges
- Réparation toutes marques
- OCCASIONS GARANTIES OK

**GARAGE CENTRAL
1618 CHÂTEL-ST-DENIS**
Tél. 021/948.88.56-Privé 948.85.71

**DEPANNAGE 24h/24h
PANNES ET ACCIDENTS
Natel 079/679.60.40**



Café-Restaurant Tivoli

Fam. Robert Colliard
1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021/948 70 39

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON
Fondue fribourgeoise au vacherin
Fondue moitié-moitié au vacherin et gruyère

Fermé le mercredi après-midi et le jeudi



**Laiterie de
Châtel-St-Denis**

Tél. 021/948 73 47
Fax 021/948 73 66

Ouvert tous les jours de:
6h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
Dimanche: 7h00 à 9h30 et de 16h00 à 19h00
Samedi: Fermeture 17h00

Choix de Gruyère
Vacherin
Mélange pour Fondue
Crème double



ECOLE SUISSE DE SKI DES PACCOTS (ESS)

Une troisième association fête également sa soixantième année d'existence en 1998: l'Ecole suisse de ski, comme il en est fait mention au début de cette chronologie.



1937

- Ayant obtenu son brevet ISS (instructeur suisse de ski) en 1935, Roger Diserens est contacté par Alexandre Carel, en 1937. M. Carel était chef du service des renseignements de la gare CFF, à Lausanne. Il lui propose que s'organisent aux Paccots des cours de ski. Roger Diserens prendrait l'organisation et Alexandre Carel la partie financière. Les emplacements de cours se trouvaient devant l'ancien chalet des Paccots et derrière les garages du Monte-Pente Corbetta. Cours tous les dimanches, inscriptions au bureau CFF à Lausanne. Selon l'effectif des élèves, l'on s'adressait aux ISS et moniteurs du Ski-Club de Lausanne. La moyenne des inscriptions était d'environ 100 à 120 skieurs!

1938

- Vu le succès de ces cours, Paul Pauli, président de la Sté de développement et du Ski-Club de Châtel-St-Denis chargent Roger Diserens de créer l'ESS aux Paccots. D'entente avec son ami Auguste Millasson (ISS) chef des autobus à Bulle, ils lancent cette école. Auguste Millasson ayant suivi le cours des Directeurs d'ESS à la Petite-Scheidegg, il est ainsi désigné comme directeur de l'ensemble des ESS fribourgeoises. Roger Diserens devient le premier directeur de l'école des Paccots avec comme instructeurs Georges Conne (ISS) et comme moniteurs Casi Genoud et L. Donzallaz, tandis que Paul Pauli s'occupait de la partie financière. Désireux d'animer l'activité dans la station, ces sportifs aidés du Ski-Club de Châtel et du remonte-pente Corbetta organisent la «STANDARD-CORBETTA». Départ des hauts du Mont-Corbetta. Arrivée en face du transformateur électrique (à l'époque !) de la Riondonnaire. Longueur 2 km 500. Dénivellation 500 m. A l'origine cette course se déroulait deux fois par mois, les 1^{er} et 3^{ème} dimanches. La première eut lieu le 18 décembre. Finance d'inscription: Fr. 1.--
Trois distinctions or, argent et bronze que le skieur devait payer fr. 2.-- !
Les élèves de l'ESS recevaient un insigne après avoir réussi un examen. Malheureusement, la guerre de 1939 fut la cause d'un sérieux ralentissement de l'activité de l'école, les responsables étant souvent en période de mobilisation.
Mais les cours continuèrent. De nombreux directeurs dirigèrent cette ESS qui subsiste encore de nos jours. Le nombre d'instructeurs et de moniteurs (hommes et femmes) a fortement augmenté. Il suffit de se rendre aux Joncs certains jours, les cours se donnant maintenant dans cette région. Aupara-



Café-Restaurant du Cercle d'Agriculture

M. Josy Villard

SPÉCIALITÉS: FONDUE,
JAMBON À L'OS

Fermé lundi et mardi



Tél. 021/948 70 53
1618 Châtel-St-Denis



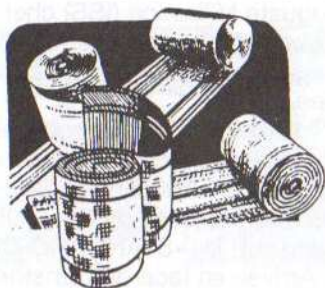
Châtel-St-Denis
Pia Kolly-Cesa

Danse avec orchestre tous les soirs,
dès 22 h.

Musique variée des années 60 à aujourd'hui.

L'endroit où l'on peut parler et danser

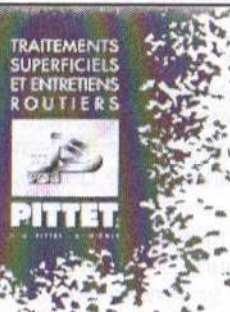
Tél. (021) 948 72 13
Fermé le dimanche



Raymond Pilloud 1618 Châtel-St-Denis

- ☐ TAPIS
- ☐ PARQUETS
- ☐ PONÇAGES ET IMPRÉGNATION

Tél. magasin (021) 948 82 39
Tél. app. (021) 948 76 94
Natel (079) 310 13 39



En Maudens
Rte de la Frasse
1618 CHÂTEL-ST-DENIS

Tél. (021) 948 80 77
Fax (021) 948 07 47

Joe GENOUD
Directeur commercial
Fondé de pouvoir
1618 CHÂTEL-ST-DENIS
Natel 077 394 987

BALAYAGE - GOUDRONNAGE - REFLACHAGE

vant, ils se déroulaient au centre des Paccots, puis face à la Ferme des Paccots, respectivement «Le Tsalé». Diverses activités se succèdent durant l'hiver : les descentes aux flambeaux, le derby du Pralet, ski de fond, randonnées avec raquettes, le Jardin des neiges pour les enfants, les concours de ski ESS, championnats OJ, snowboard.

Le directeur actuel est Raoul Colliard. Il le fut déjà à plusieurs reprises dans le passé.

L'ESS englobe aujourd'hui la région skiable de Rathvel.

LA POSTE AUX PACCOTS

Suite à une pétition, une lettre est adressée le 30 avril 1938 à Léon Chassot, propriétaire du Refuge de la Dent-de-Lys. Cette pétition était signée par plusieurs propriétaires, à titre personnel le GPC n'existant pas encore. L. Chassot la transmet à la Direction des postes, à Lausanne. Celle-ci accepte l'ouverture d'une agence postale «non-comptable» qui fonctionnerait du 1er juin au 30 septembre, avec un service de distribution dans les régions Les Paccots, Lac des Joncs, Les Dailles et les Rosalys, pour autant que les bâtiments soient situés en bordure de chemins. Le 19 mai 1942, la Direction des postes informe M. Chassot que son agence est transformée en bureau postal qui se contentait de quelques mètres carrés au fond de sa salle de restaurant, sise à côté du «magasin» d'alimentation et autres objets de première nécessité.

Le 17 septembre 1955, la responsabilité du bureau est transmise à Henri Michel, de Villaz-St-Pierre, ensuite de sa reprise de l'Hôtel-Dent-Lys.

En 1965, suite à une intervention des résidents auprès du Conseil communal de Châtel-St-Denis, la Direction d'arrondissement postal de Lausanne répond le 11 mars au sujet de cette demande que la distribution postale soit effectuée aux Paccots durant la saison d'hiver comme en été. En voici quelques extraits résumés : «Les directives concernant la distribution aux chalets de vacances précisent que les destinataires qui ne logent dans leurs chalets qu'en fin de semaine n'ont pas droit à la distribution. Ceux qui passent plusieurs jours sont desservis lors des tournées ordinaires, si le chalet est situé dans le cercle de distribution de l'office de poste et n'est pas trop à l'écart du chemin du facteur. Celui qui construit son chalet loin des chemins où passe le facteur devra renoncer à une distribution directe même si sa maison est située dans le cercle de distribution ordinaire. La majeure partie des hôtes des Paccots y passent leur week-end et n'ont aucun besoin d'une distribution postale. Ceux qui y séjournent pendant quelque temps reçoivent pour la plupart un courrier peu important. Ils doivent de toute façon se rendre à la station pour se ravitailler et peuvent retirer leurs correspondances par la même occasion. Les chalets de vacances de cette région sont si dispersés que le temps nécessaire pour y effectuer une distribution quotidienne, déjà particulièrement élevé en été, le serait encore davantage en hiver. La tournée présenterait de grandes difficultés provoquées par les abondantes chutes de

GARAGE DE LA DENT DE LYS

PIERRE GEINOZ

Rte de Palézieux
1618 Châtel-St-Denis

Tél. (021) 948 71 83
Fax (021) 948 89 91

FIAT



Entreprise de terrassement
et génie civil

Location de machines

A. Surchat & Fils S.A.
1618 Châtel-St-Denis

Tél. (021) 948 70 49, dépôt: 948 75 70
Téléfax: 948 94 38

JACKY
AUTOMOBILES SA



PEUGEOT

1616 ATTALENS
tél. 021 947 41 91
Natel 079 441 00 82



SAS dépannage 24 h / 24

tél. 021 948 72 82



Votre station service
Essence - Diesel 24 h / 24 h
1 tunnel de lavage
2 lavages à jets
2 aspirateurs



Maîtrise + Fédérale

perroud
SA
Garage - Carrosserie
1618 Châtel-St-Denis
tél. 021 948 81 10

neige et parce que la plupart des chemins conduisant aux chalets ne sont pas ouverts. L'introduction d'un service de distribution aux Paccots pendant l'hiver provoquerait, pour notre entreprise, une dépense importante au profit de quelques usagers et pour un nombre peu élevé d'envois. Il ne nous est donc pas possible de vous donner une réponse favorable.»

Le 1er mars 1967, M. Michel démissionne; le bureau postal est géré provisoirement par Jean-Marie Millasson. Dès le 1er juin, un local provisoire est loué dans l'Hôtel Ermitage. En cette année 1967, la Direction des postes achète le terrain prévu pour la construction du futur bureau postal. Le 29 juillet 1969, Charles Chaperon (dit Charly) est désigné en qualité de buraliste et facteur. Les travaux de construction débutent au printemps 1970: un beau bâtiment, avec au premier étage un appartement. Les guichets sont ouverts au public en 1971.

Actuellement, Charly Chaperon bien secondé par son épouse, est toujours notre postier à la satisfaction générale. Il est membre d'honneur de notre groupement. Et les distributions ont lieu toute l'année... La raison: en 1967, Les Paccots comptaient 15 ménages; en 1990: 187 !

En 1982, en guise d'ouverture de la saison touristique, la poste est dotée d'un tampon postal-réclame. Il s'agit d'un des premiers tampons de ce genre dans le Canton de Fribourg, alors que dans certaines régions de la Suisse cette possibilité de réclame est déjà largement utilisée. Ce tampon est apposé sur le courrier dès le 2 juillet 1982 et il est loisible d'obtenir une enveloppe-souvenir timbrée portant cette date.

LES HOTELS, RESTAURANTS, BUVETTES, etc.

(avec la liste des propriétaires, tenanciers, gérants ou restaurateurs, s.e.ou o. les mutations furent si nombreuses en 60 années !)



HOTEL DENT-DE-LYS (anct REFUGE, puis HOTEL-REFUGE)

actuellement également PIZZERIA GRAN SASSO
Constructeur et propriétaire, restaurateur et hôtelier: Léon Chassot, puis racheté par Henri Michel; restaurateur pour une courte période: M. Aziz. Racheté par Angelo Crisci qui revend à Michel Colliard pour reprendre l'Hôtel Ermitage. Actuel, Hôtelier-restaurateur: Italo Pizii, dès le 28 mai 1992. Organise des promenades en char à bancs et cheval.

HOTEL CORBETTA (anct FOYER : voir photographie)

M. Vionnet, constructeur et hôtelier ; divers gérants; faillite et reprise par la BEF, avec M. De Gottrau puis Richoz, gérants; Roger Zamofing-Boi, locataire en 1957, achète l'immeuble en 1958 et le revend en 1980 à Yves Gillet, actuel propriétaire et hôtelier.

AR A. Rosselet S.A.
Châtel-St-Denis

Installation de chauffage
Tubage de cheminées
Sanitaire et ventilation
Appareils électro-ménagers 021/948 76 05

elf gaz

L'énergie simple et propre

elf gaz

elf oll (switzerland) sa, 1215 Genève-Aéroport

GARAGE J.-M. BERTHOUD S.A.
Agences DAF - TRUCKS - IVECO
Vente neuf ou occasion
Service diesel - Auto électricité

AGVS UPSA

Dépannage véhicules
utilitaires 24 h. / 24 h.

Kia Service officiel

Tél. (021) 948 70 17
Natel (077) 21 90 17
Fax (021) 948 88 52

Le Bourg 100 - 1618 Châtel-St-Denis

Dany-Fleurs

Av. de la Gare - 1618 CHÂTEL-ST-DENIS
Tél. 021/ 948 81 68

Des fleurs, même le dimanche
ouvert de 9 h 30 à 12 h.

CISEAUX MAGIC
COIFFURE
Dames & Messieurs

Danielle Mottet-Cotting
1619 Les Paccots
Tél: 021/948 78 28 Natel: 079/418 08 51

**FAVORISEZ
NOS
ANNONCEURS !**



HOTEL-RESTAURANT DE L'ERMITAGE (1967)

Constructeur et propriétaire : M. Oscar Bayard von Arx; gérance par Mme et M. Schmidt. Racheté par MM. Samuel Barbey et Pieren: divers restaurateurs en raison e.a. de faillites, de fermetures momentanées. Angelo Crisci le rachète à l'U.B.S., mais fait faillite à son tour. Réouverture le 2.12.82 : J.-Cl. Felli. Puis Willy Hofer, gérant, en 1975; confie la gérance à la SET (Sté d'expansion touristique, Glion) avec comme cuisinier d'alors M. Meylan. Actuellement: Willy Hofer, restaurateur. Dans le bâtiment se loge le COTTON-CLUB (resté en exploitation même durant les fermetures de l'hôtel): Cabaret-dancing. En 1973, en annexe de l'hôtel, une PISCINE fut mise en exploitation. Elle ne survivra que quelques années et fut définitivement fermée en 1981, ensuite de la faillite du complexe de l'Hôtel Ermitage.

RESTAURANT LES ROSALYS (1943,)

M. Alfred Wirz, constructeur et restaurateur; puis divers propriétaires: Marius Bonnet, Jacques Jamain; Mme L. Michel et Danilo Progin; Liliane Michel (actuelle propriétaire et restauratrice.)

AUBERGE DU LAC DES JONCS (anct REFUGE)

Terrain M. Genoud, agriculteur; M. Délessert; refuge incendié, reconstruit comme Hôtel-restaurant par W. Gueissaz, nouvel incendie. Construit à nouveau par Marcel Genoud dit «Marcel des Joncs»; François Genoud, son fils (actuel restaurateur)

CHALET-RESTAURANT «LE TSALE» (1990)

constructeur et propriétaire, resp. restaurateur
Raoul Colliard

BUVETTE DE SALETTA

ancienne ferme d'alpage, avec Buvette installée par Raoul Colliard et famille (ouverte juin-septembre).

RESTAURANT DE LA FRASSE

Armand Genoud-Pilloud, puis fermeture prolongée. Réouverture avec J. Magalhaes, gérant. Fermeture à nouveau. Réouverture le 3 avril 1998: Nicole et Jean-Denis Bertherin.

BUVETTE DE RATHVEL (ski-lifts)

CABANE «LE PETIT OISEAU»

Alexis Tâche. - Petit train-promenade, place de jeux, animaux.

BUVETTE DU ROTZE (ranch)

La Frasse - Henri Bérard (mai à octobre) Randonnées équestres

BUVETTE INCROTA

Jacquy Monnard (juin à septembre)

LE BIVOUAC

camping-caravaning (1970). Ouvert par Jean-Paul Fivaz

EPICERIES - COMMERCES - etc.

(Mention partielle: commerces actuels ou ayant été ouverts dans la période traitée dans cette plaquette)

EPICERIES

Epicerie Corbetta

(à l'origine Foyer de Corbetta, puis annexe de l'hôtel du même nom après la construction de celui-ci; antérieur à 1935. Géré par Mme Jeanneret-Berset et sa soeur Melle Berset; ensuite par Mme et M. Marius Bertherin-Villard, puis Mme et M. Marguerite et Henri Genoud, enfin Mme Schmidt, suivie de la fermeture définitive du magasin.

Hôtel des Rosalys marchandises de première nécessité (anciennement)

Hôtel Dent-de-Lys épicerie (local au fond du restaurant) (la tenancière, pendant la guerre, avait une renommée: elle avait tendance de ne pas réclamer les coupons de denrées rationnées...), fermé lors de l'ouverture du magasin au rez-de-chaussée de l'hôtel, tenu par Gaston Soguel et Mme Rothen, remplacés ensuite par le Super-Marché Michel Colliard (actuel).

Restaurant de la Frasse et

Restaurant du Lac des Joncs) dépôt de denrées de première nécessité (anciennement)

LOCATION - VENTE DE CHALETS

Service-chalets Michel Pilloud, Fruence) ACTUELLEMENT ! (Il y en a eu par le Régie Châtel) passé qu'il n'y a pas lieu de noter, Willy Schnegg, Les Paccots) l'énumération étant jugée inutile !

COMMERCES

Barbecues-Shop
Raoul-Sports S.A.
Blanchisserie
Coiffure: «Ciseaux-Magic»
Publicity-Shop
Peintcolor S.A.

Y. et Christianne Colliard
Raoul Colliard et Mme, puis Yves Büchler (actuel)
Marius Bertherin
Danielle Mottet
Johan Colliard (également guide de montagne)
Gérard Vauthey

CLUBS, SKI-CLUBS, CLUBS SPORTIFS, ETC.

Là aussi s.e.ou o. ! Trop peu de clubs ont pris la peine de répondre à nos lettres de demande de photos, d'archives, etc.

CAMPING «LE BIVOUAC» ouvert au public en 1970 : Jean-Paul Fivaz
TENNIS-CLUB etc. courts à disposition dès 1980 (voir texte spécial)
PATINOIRE ARTIFICIELLE ouverte en 1994 (voir détail sous 1994)

CLUB ALPIN SUISSE,

Section Les Diablerets La Borbuintze Borbuintze
(1^{ère} cabane construite en 1919/club masculin !
Voir ci-après.



C.A.S Chalet de la Borbuitze, env. 1949

CLUB ALPIN SUISSE,	Section Les Diablerets (1933) La Meyette Les Joncs (anct Club Suisse des Femmes Alpinistes/Club féminin jusqu'à l'acceptation de la fusion «femmes/hommes» du CAS		
CLUB ALPIN SUISSE,	Section Dent-de-Lys (1922) Les Pueys Les Pueys (chalet à la montagne construit en 1837 (voir texte spécial)		
LES AMIS DE LA NATURE (1920)		Le Moléson	Rte du Moléson
SKI-CLUB LAUSANNE	vendu à la Commune de Cortailod:	La Cierne	Vieille Route
FONDATION «LA CIERNE» (CORTAILLOD)		“ “	“ “
CLUB SPORTIF LA BOURGEOISE		La Bourgeoise	“ “
CLUB LE CHAMOIS	location de chalet (cabane) dès 1920, aux Dailles, reconstruit en 1932/33.- inauguré le 30.7.1933	Le Chamois	Les Dailles
CLUB MONTAGNARD LE CHAMOSSAIRE		Les Troncs	Rte des Joncs

CLUB RAMBERT	modeste ferme d'alpage puis construction d'un grand chalet (1935)	Le Rosaly	Rte de la Cuva
CLUB LES CHARDONNERETS		Les Chardons	Col de Bellechaux
CLUB EDELWEISS (ORON) (1924)	incendié le 14.11.26, Edelweiss reconstruit et inauguré le 26.6.1927, agrandi en 1983		Les Joncs
CLUB LES GAIS ALPINISTES		Plein-Vent	Mi-Corbetta
CLUB RHODODENDRON		Le Rhododendron	Les Rosalys
CLUB SPORTIF DES CHEMINOTS		L'Oasis	Rte des Joncs
CLUB SPORTIF OLYMPIA (anct dit «Le Figaro»)		L'Olympia	Vieille Route
SKI-CLUB de CHATEL-St-DENIS		Creux-des-Tables	Creux-des-Tables
SKI CLUB de MOUDON		Le Niremout	Rte de Châtel
CABANE MARIETTE		Mariette	Les Rosalys
LES ECUREUILS (VIERDZA S.A.)		Les Ecureuils	La Frasse
SKI-CLUB LEMAN	reconstruit en 1953, vendu à un privé en 1986	Les Narcisses	Rte de Châtel
SPORTING-CLUB (anct Flambard)		Sporting	Vieille Route
SOCIÉTÉ SUISSE DES TROUPES DE SANTÉ (1932)	vendu en 1997	Les Rios	Centre
PIOLET-CLUB	anct dans une ferme sur la Vieille Route, devenue après transformation le chalet actuel, «Le Petit Paradis»	Le Trait-d'Union	Centre
FONDATION BALLY-AROLA S.A., act BALLY SUISSE S.A.		Le Bouton d'Or	Vieille route
	auparavant 2 chalets: Arola, vendu, et le Bouton d'Or, Bouton d'Or, incendié en 1962 et reconstruit en 1964		
CHAVACOTS, Commune de	Chavannes-près-Renens	Chavacots	Centre
	écoles à la montagne de Chavannes; camps divers Ecole de langues SLC/SSS, ensuite SHMS S.A. puis transformé en Appart-Hôtel en 1997 (intendants du bâtiment: Laurent et Anne-Catherine Liaudat)		

Le «TENNIS-CLUB LES PACCOTS»

- Dès 1955 ou 56 (oui, oui!), chaque année, la presse, les autorités, la Société de développement, la société Montepente Corbetta, les propriétaires, l'UFT, mentionnaient ou parlaient d'une «proche» construction de tennis, patinoire et autres réalisations touristiques. En 1959, par exemple, M. Henri Michel, de l'Hôtel-Dent-de-Lys mettait à disposition le terrain sis à l'arrière de l'hôtel, avec aménagement de vestiaires à l'intérieur, pour des tennis. Ce terrain fut pendant plusieurs années «la patinoire», arrosée consciencieusement, lorsque la température en-dessous de zéro le permettait, chaque nuit, afin qu'elle soit disponible le jour suivant. Une autre patinoire était également créée aux Joncs, sur le lac gelé : déblaiement de la neige et autres soins quand la couche de glace atteignait une épaisseur suffisante.

Pour revenir aux tennis et au terrain de l'Hôtel Dent-de-Lys, une équipe se réunit sur place pour tenter la création de deux courts. En faisait partie e.a. MM. Michel, Schaefer (sports à Lausanne), Diserens, Baatard, un représentant de la commune, Frédy Monnard etc.

Bien vite on dut se rendre à l'évidence: les courts auraient été orientés est-ouest, un joueur ayant quasi toujours le soleil dans les yeux. Les courts pour cette raison doivent être aménagés nord-sud. D'autres emplacements furent proposés à plusieurs reprises, e.a. lors de l'établissement du plan d'aménagement de la commune ou lors de l'étude d'un ensemble sportif regroupé et dont il a été déjà cité plus avant. Ce ne fut qu'en début 1978, qu'enfin un groupe d'initiateurs privés (Michel Monnard, André Vauthey, etc.) décidait de réaliser ce vœu tant désiré et se mit aux travaux d'étude puis de construction de deux courts sur le terrain proche de «Chavacots», mis à disposition par les autorités châtelaises. Au sein du Conseil d'administration était délégué par le GPC P. Baatard du fait qu'il avait participé à la grande partie des séances d'études.

Dès 1996, Melle Antoinette Rayroux l'a remplacé et représente le GPC au CA de la Sté coopérative du TC.

En septembre 1980, le TENNIS-CLUB LES PACCOTS, avec à sa tête un comité, indépendant de celui de la Société coopérative, chargé de la «gérance» des installations, put offrir à ses premiers membres et autres hôtes de la station les courts et le Club-House. Les deux surfaces, à l'origine en «dur» et permettant l'évacuation rapide de l'eau de pluie, ont été refaites par la suite en matière synthétique (gazon artificiel chargé de sable). Le jeu fut plus aisé et plus moderne et d'actualité.

Depuis quelques années une réfection des sols des courts, usés et trop glissants, s'avèrent nécessaire. De laborieuses démarches sont en cours tant avec la Sté coopérative qu'avec les autorités châtelaises pour l'exécution des travaux nécessaires afin d'améliorer la fréquentation de cette place de sport indispensable dans une station telle que celle des Paccots.

A ses débuts, deux tournois se disputaient chaque année : l'interne et l'open. Certains se déroulèrent dans une ambiance que l'on n'a hélas jamais retrou-

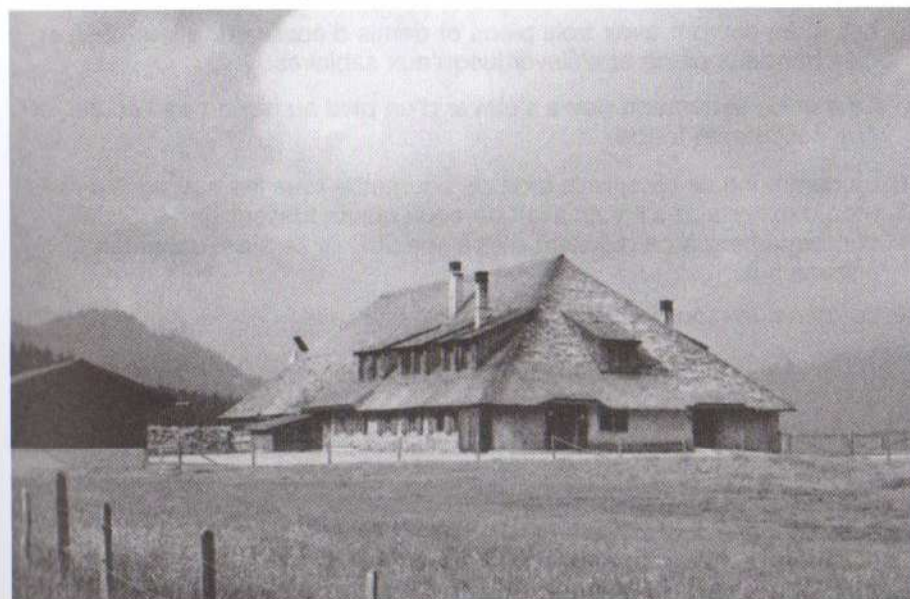


vée, spécialement lorsque nos amis de Volx (village de Provence jumelé avec Châtel-St-Denis) venaient aux Paccots pour des joutes amicales «franco-suisse». Des membres d'ici se sont aussi déplacés à Volx à diverses reprises et comme tant de choses, tout ne reste que souvenirs. Les présidents suivants se succédèrent à la tête du comité:

1980	Pierre Baatard, pour des séances de fondation du Club, puis
1980 - 1981	Michel Monnard, président a.i.
1981 - 1988	Jean-Paul Morel, élu à la 1 ^{ère} AG, le 28.3.81, il est nommé Président d'honneur
1988 - 1994	Gérard Vial
1994	Sylvette Cavin (actuelle présidente)

LES PUEYS (C.A.S., section Dent-de-lys, depuis 1922)

En cette année 1998, soixantième anniversaire de notre Groupement des propriétaires de chalets et appartements, que l'on fête en ce Chalet des Pueys, dans lequel plusieurs assemblées générales et soupers se sont déroulés ces années dernières, il vous intéressera peut-être de lire ci-après la Convention passée entre la Commune de Châtel-St-Denis et les constructeurs, en 1837. L'original est écrit à la main bien sûr ! L'orthographe a été respecté!



Convention pour la construction d'un chalet aux Pueys (1837)

Le Conseil Communal de CHATEL-ST-DENIS ratifie en faveur de Denis Colliard cadet de l'entreprise en bloc de la construction d'un chalet à la montagne des Pueys pour le prix de deux mille cent quarante deux francs et aux conditions suivantes. Sous le cautionnement de Jean Genoud maçon de Remaufens et de Jacques Milliason Tamejet:

1. Le bâtiment sera construit sur la même selle et d'après le même plan que celui de Molosy, c'est à dire qu'il devra avoir extérieurement cent vingt pieds de long sur cinquante de largeur.
2. Les ouvrages de charpenterie devront être conforme en tous points à ceux du chalet de Molosy, à cet effet le même plan qui a été exécuté pour le chalet de Molosy sera remis à l'entrepreneur et devra être ponctuellement suivi.
3. Tous les chevrons devront être attachés aux sablières par le moyen de solives en formes de crochets vulgairement appelés chambellas.
4. Le milieu soit la raye de plancher sera fait en pièces équarries.
5. Les lattes pour la toiture devront être assujetties par le moyen de chevilles de cinq pouces et demis de long.
6. La couverture sera faite au quatre et le feuillé au trois.
7. Les murs devront être fondés et construits proprement et solidement, ils seront recrépis de manière à pouvoir résister aux injures du temps.
8. Les murs devront avoir trois pieds et demis d'épaisseur à leur base et finis par deux pieds et s'élever jusqu'aux sablières.
9. Le mur de séparation devra s'élever d'un pied au niveau de l'écurie, et être solidement fondé.
10. La commune se réserve le droit de soumettre tous les ouvrages à l'examen d'experts et s'il y en avait de ceux qui ne fussent pas exécuté conformément à ce qui vient d'être spécifié, ils seraient considérés comme nuls.
11. La commune fournira le bois et le fer nécessaire.
12. Tous les autres matériaux demeurent à la charge de l'entrepreneur, ainsi que tout transport.
13. S'il fallait pratiquer des passages sur d'autres propriétés que celles de la commune, celle-ci devrait indemniser les propriétaires des terrains foulés par les passages reconnus nécessaires, mais elle n'entant pas être responsable des dommages causés sans nécessité par la faute des ouvriers.

14. L'emplacement est le même que celui de l'ancien chalet, le nivellement est à la charge de l'entrepreneur et devra être continué jusqu'à une distance de douze pieds de chaque murs.

15. Les paiements se feront à mesure que l'ouvrage avancera, moyennant une retenue de trois cents francs jusqu'à ce que l'ouvrage soit reconnu.

16. Le chalet devra être achevé le 1 septembre 1838, si cette condition n'était pas remplie, la commune serait en droit d'exiger un rabais de trois cent francs, s'il se constate qu'il y avait du sable à portée de l'emplacement, la commune entent que l'entrepreneur en fasse l'usage.

Fait, lu et délibéré en assemblée du Conseil Communal de Châtel-St-Denis, le 7 septembre 1837.

Le Président

Le secrétaire

Pour mémoire: 1 pied = 0,3248 mètres; longueur du chalet: 120 pieds = 38,97 m.
1 pouce = 0,027 " ; largeur " " : 50 pieds = 16,24 m.
largeur des murs à la base: 3 pieds et demis = 1,14 m.

FINIR TOUTE CETTE LECTURE AVEC UN PEU D'HUMOUR..

QU'EN PENSE-T-ELLE (Mme Jacqueline Thévoz, correspondante d'un journal de Genève) en 1970... Il y a celles et ceux qui apprécient LE PACCOTAGE et les autres!

qu'en pense-t-elle



LE PACCOTAGE

Le paccotage, c'est la montée des gens de la plaine — et surtout des Vaudois — vers les pentes des Paccots. Ils sont légion. Ce sont les héros qui montent les premiers, au début de l'hiver, quand il vente et neige et qu'il n'y a point de soleil. Puis, au printemps, viennent les demi-héros, dont je fais partie avec ma famille. Nous ne choisissons d'ailleurs que les jours de soleil. Malheureusement ce soleil printanier n'est jamais chaud, la neige mouillée entre dans nos souliers comme de l'eau glacée, les vents malins qui viennent de partout nous donnent froid dans le cou, on a les doigts gelés et crevassés, on ne sait pas où s'asseoir, le pique-nique dégringole dans la « papotche » (mélange de neige sale, d'eau et de terre), on

patauge, on se salit les mains sans pouvoir se les dépoisser, on doit se saouler au pinot noir pour avoir chaud au moins à l'estomac, bref je n'ai jamais beaucoup aimé aller paccoter.

Pourtant, en fin de saison, pour nous passer le temps, nous avons trouvé un nouveau sport: le matelas des neiges. Vous soufflez votre matelas pneumatique, vous vous vautre dessus, à plat ventre, vous ramez un moment avec vos mains gantées, puis vous vous laissez doucement descendre la pente. Ce n'est ni dangereux ni fatigant. On se croirait en wagon-couchette. Le bruit que fait le matelas sur la neige ressemble à celui des fusées interplanétaires. Bref, c'est un sport complet, qui vous procure détente, plein air et changement d'air (évidemment! A cette vitesse...)

Pour le retour vers la voiture, vous pouvez laisser le matelas gonflé, y déposer la vaisselle sale, les restes et les enfants, et traîner derrière vous, entre femme et mari, comme un couple de vieux chevaux, ce traîneau improvisé.

Mais pour rien au monde je ne voudrais paccoter tout l'hiver en chalet, créer de toutes pièces la chaleur en charriant des troncs et en soufflant dessus, et transporter des vivres pour affamés (le paccotage donne un appétit de loup) tous les jours dans le sens de la montée et sans jamais connaître les délices d'un ascenseur citadin!

Jacqueline THÉVOZ

Et si l'on rassemble ses souvenirs, n'a-t-on pas vécu nous-mêmes de pareilles circonstances. Ou qui n'a pas observé les scènes décrites par cette journaliste ?

Nous remercions vivement les annonceurs ci-après:

- | | | |
|----------|--|--|
| A | AMBULANCE du District de la Veveyse
AUBERGE du Lac des Joncs
AUTO-ECOLE Michel Maillard | Châtel-St-Denis
Les Paccots
Châtel-St-Denis |
| B | BLANC F., Boucherie/Traiteur
BERTHOUD Norbert, Menuiserie M+F
BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG
Succursale de
BUFFET DE LA GARE
BOISSONS R. PILLOUD S. à r.l.
BANQUE RAIFFEISEN
BAR-DANCING «LE CAVEAU»
BOUCHERIE GEORGY EMONET | Châtel-St-Denis
Châtel-St-Denis
Châtel-St-Denis
Châtel-St-Denis
Remaufens
Châtel-St-Denis
Châtel-St-Denis |
| C | CABANE DU PETIT OISEAU, buvette
restaurant
CRETEX S. à r.l. MUROFLOC
CHAVACOTS Appart hôtel / vacances
+ séminaires
CHARRIERE Henri, vidange, fosses
CELSA / CIBUSA, Produits pétroliers
COLLIARD SA, essences - diesel -
mazout
COTTON - CLUB, Cabaret-Dancing
COOP BROYE-FRIBOURG-MOLESON
CISEAUX - MAGIC, salon de coiffure
COQUOZ CONSTRUCTIONS SA | Rathvel
Bossonens

Les Paccots
Sâles
Châtel-St-Denis

Châtel-St-Denis
Châtel-St-Denis
Châtel-St-Denis
Les Paccots
Bossonens |
| D | DUDING & BURRI, Paysagistes
DANY - FLEURS
DROGUERIE GUILLEMIN
DOMAINE DES RUEYRES - J-M +
M. COSSY VINS | Châtel-St-Denis
Châtel-St-Denis
Châtel-St-Denis

Chardonne |
| E | ENTREPRISES ELECTRIQUES
FRIBOURGEOISES
ETTER Hubert et Fils SA, canalisations,
fosses
EMONET RAYMOND SA - Entreprise
générale |

Vuadens

Tatroz-Remaufens |

F	FITFORME, Fitness - solarium FIGARO - COIFFURE, René Vial	Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis
G	GEC Impression, J-M Giesser Garage de la Dent de Lys, Pierre Geinoz Garage des Narcisses SAVOY SA Garage J-M BERTHOUD SA Garage de la Péralla - R. Pilloud SA Garage CENTRAL, Gustave Tâche SA Garage PERROUD SA Garage TOURING, Roger Freymond Garage J-M BERTHOUD SA «IVECO» GENOUD CLAUDE Chaussures	Savigny-Concise Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis
H	HÔTEL-RESTAURANT CORBETTA HUWILER & Fils SA - Imprimerie	Les Paccots Châtel-St-Denis
J	JNC PARATONNERRE, Monts-de-Corsier	Châtel-St-Denis
L	LA CREMERIE, café-Tea-Room LIAUDAT Denis, service STIHL LA SUISSE Assurance LANDI - Veveyse LAITERIE - FROMAGERIE	Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis
M	MARILLEY A. SA. - Quincallerie MOBILIERE SUISSE - Sinistres, etc MOBICAR MOBILIERE SUISSE Assurance auto MAILLARD Jean-François, entrepreneur MULLER ANDRÉ SA - Cantines	Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Vuiters-en-Ogoz
O	OPTIQUE MORAND	Châtel-St-Denis
P	PERISSET Bernard - VIDANGE FOSSES, cuvages PILLOUD Alexis, chauffage-sanitaire PRESSING NADINE MONNEY PAPETERIE DE LA PLACE PILLONEL ROLAND, Horlogerie- Bijouterie PHOTO KERHEN	Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis

	POMPES FUNEBRES BONGARD PITTET ENTRETIENS ROUTIERS PILLOUD Raymond - Tapis-Parquets	Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis
R	RESTAURANT DU CERCLE D'AGRICULTURE RAOUL SPORTS RESTAURANT LES ROSALYS RESTAURANT «Le Tsalé» REGIE CHATEL SA, Location-vente RESTAURANT LA FRASSE RESTAURANT TIVOLI ROSSELET SA, Chauffage-sanitaire	Châtel-St-Denis Les Paccots Les Paccots Les Paccots Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis
S	SCHNEGG Willy, consultant en Immobilier SERVICE CHALETS-LOCATION SUARD Georges, Boulangerie-Confiserie, Tea-Room SUPER MARCHÉ Michel Golliard SOCIETE DE DEVELOPPEMENT, off. TOURISME SURCHAT A & Fils SA - Terrassements	Les Paccots Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis Les Paccots Les Paccots Châtel-St-Denis
T	TACHE JULIETTE, Mercerie TAXI ARC-EN-CIEL R.G.G. Perrenoud	Châtel-St-Denis Châtel-St-Denis
V	VIONNET RADIO - TV	Châtel-St-Denis
W	WINTERTHUR - Assurances	Châtel-St-Denis
Z	ZAHND, Revêtements de sol	Attalens

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS !

LISTE DES DONATEURS

Pharmacie St-Denis

Châtel-St-Denis

Pharmacie de la Place

Châtel-St-Denis

Don anonyme d'une entreprise de

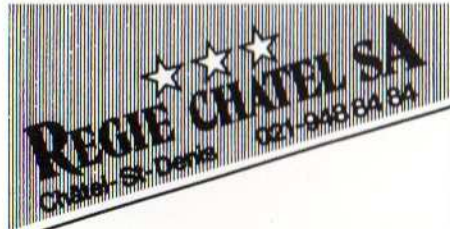
Châtel-St-Denis

Apéritif du 17 juin offert par la

Commune de Châtel-St-Denis

Nappes de table offertes par

la Banque Raiffeisen Remaufens



LOCATION

Appartements
et chalets

ADMINISTRATION

de copropriété

VENTE

Appartements
et chalets

EXPERTISE

de biens immobiliers

BUREAU PRINCIPAL

Avenue de la Gare 26

1618 CHATEL-ST-DENIS

TEL. 021/948.84.84

FAX. 021/948.87.19

BUREAU SECONDAIRE

Immeuble Paccots-Centre

1619 LES PACCOTS

TEL. 021/948.89.89